

El Jeich

N° 99 Octobre, novembre
et décembre 2024

Votre vitrine sur l'Armée Mautritanienne



Revue éditée par l'État-Major Général des Armées



**Le Président de la République décore
le Chef d'État - Major Général des Armées**



**Le Ministre de la Défense annonce
le lancement du programme de l'Alliance
Islamique de lutte contre le terrorisme**



INONDATIONS DE LA VALLÉE

Les défenseurs de la Patrie répondent à l'appel du devoir

Grâce à leur intervention rapide et à une coordination efficace, des vies sont sauvées, et des abris ainsi que des secours ont été fournis à de nombreuses familles sinistrées le long du fleuve. Ces efforts resteront à jamais une preuve éloquente du rôle crucial des Forces Armées, toujours prêtes à répondre à l'appel dans les moments de crise, servant de rempart pour protéger la Patrie et les citoyens.



Dans ce numéro

**Le Ministre de la
Défense supervise
la clôture de la
1ère phase de
préparation des
stagiaires en formation
professionnelle**



**Le Chef d'État –
Major Général des
Armées copréside
5ème Comité
Militaire Conjoint
Mauritanie – Maroc**

**Célébration de la 64^e Fête Nationale
de l'Indépendance:**

**Le Chef d'État-Major Général des Armées adjoint
inaugure une mosquée et des entrepôts**

**L'Arche de la Paix, un navire
- hôpital chinois, achève sa
mission médicale en Mauritanie**

Nos Martyrs.. Nos glorieux

**Direction des Enfants des Martyrs et de la
Mutuelle des Forces Armées**

**Un cadre institutionnel pour
honorer les martyrs et prendre
soin de leurs enfants**



El Jeich

N° 99

Octobre, novembre et décembre 2024



**Revue éditée
par l'Etat-Major
Général des
Armées**

Le magazine «El Jeich» est une revue culturelle trimestrielle éditée par l'Etat-Major Général des Armées. Il publie des nouvelles de l'Armée et des études scientifiques et culturelles connexes, incarnant le droit d'accès à l'information exacte, consacrant les valeurs militaires et de sécurité et contribuant au développement d'un patriotisme national conscient.

Directeur de Publication:
Col Sidi Mohamed Hedeid

Rédacteur en chef:
Lieutenant - colonel Mohamed Abdel
Wedoud Mohameden

**Secrétaires
de Rédaction:**

Cne Ousmane Demba Ba
Cne E/R Ely Maghlah

Responsable Audio - visuel:
A/C Mamadou Oumar Sarr

Distribution:
Adj. Med Deina Ould Zaid
Adj. Mohamed Bekaye Samake

Photographes:

A/C Brahim Ould Saleh
Adj. Saleck Vall MBareck
Adj. Ahmed Ould Messoud
Adj. Mohamed Bekaye Samake
Adj. Med Moustapha Amar
Adj. Mahfoud O. T'feil
Adj. Ismail Ould Walaty
S/C Mohamed O. Med Mahoud
Sgt Hamady NDiaye

Maquette /PAO:

Abdarrahman ahmedou DAH
Tel + whatsapp: +222 26 43 89 81
E-mail: abadd11@gmail.com

Saisie:

Maitre Aida MBengue
Sgt Mohamed Bekaye

Révision et correction:

Mohamed - El - Mechri RABBANY
Traducteur agréé
Expert en communication

Publicité - Annonces:

Maitre Oumou Koultoum
Bounena

**Direction de la Communication
et des Relations Publiques:**



info@armee.mr
www.armee.mr
BP:208 Tel: 42212521

Avis de non - responsabilité : Les opinions exprimées dans les articles publiés sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue du magazine.



Mot de El Jeich



*Inondations
dans la vallée,
l'Armée
nationale écrit
une nouvelle
page*

C'est dans l'épreuve que l'on découvre les grands hommes, c'est dans elle aussi qu'ils se forgent. Appelés à la rescousse suite à une catastrophe aussi soudaine que brutale qui a surpris les populations et les autorités administratives, les éléments des forces armées nationales n'ont pas déçu les espoirs fondés sur eux.

Les populations confrontées aux inondations ont découvert un autre visage des forces armées nationales qui ont mis l'arme en bandoulière, pour, à la force de leurs bras et de leurs jambes, voler à leur secours.

Avec un sens élevé du devoir et un esprit de sacrifice sans limites sous tendus par un sens inné de l'organisation et de la discipline, chefs comme subordonnés ont donné le meilleur d'eux-mêmes.

Partout l'Armée a secouru, sécurisé et protégé des vies humaines et des biens menacés, mettant en application les procédures de planification et d'exécution assimilées, surmontant des défis naturels et logistiques considérables.

Les eaux se sont déchainées, le fleuve a débordé mais les forces armées ont su servir de bouclier comme à leur habitude contenant la menace.

Aussi des hommages appuyés leur ont-ils été rendus tant par les populations que les autorités administrative les ayant vu à l'œuvre.

Le Président de la République décore le Chef d'État-Major Général des Armées

Dans le cadre des activités commémoratives de la 64^e Fête Nationale de l'indépendance, le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a décoré de Médaille de Commandeur de l'Ordre du Mérite National, le général de division El Mokhtar Bolle Chaabane, Chef d'État - Major Général des Armées.

SEM le Président de la République a également décoré de Médaille de Commandeur de l'Ordre du Mérite National, le vice - amiral Isselkou Cheikh el Weli, Chef d'Etat - Major Particulier du Président de la République. Il a décoré de Médaille d'Officier de l'Ordre du Mérite National, le général de brigade, Ely Zayed M'bareck el Kheir, Inspecteur Général des Forces Armées et de sécurité. D'autres officiers et sous - officiers ont été décorés de médailles de l'Ordre du Mérite National.



Le Ministre de la Défense, accompagné du Ministre de la Formation professionnelle, supervise la clôture de la 1^{ère} phase de préparation des stagiaires en formation professionnelle



Mardi 17 décembre 2024, le Ministre de la Défense, des Affaires des Retraités et des Enfants des Martyrs, Monsieur Hanana Ould Sidi, accompagné du Ministre de la Formation professionnelle,

de l'Artisanat et des Métiers, Monsieur Mohamed Melainine Eyih, a supervisé la clôture de la première phase de préparation des stagiaires en formation professionnelle. La cérémonie s'est tenue à l'École de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle pour le Bâtiment et les Travaux Publics, dans la wilaya de Nouakchott Sud.

Cette phase de formation est dispensée dans le cadre d'un partenariat entre les deux ministères. Elle vise à renforcer les capacités physiques des stagiaires, pour qu'ils puissent exercer leurs métiers avec efficacité et répondre aux exigences du marché du travail. Elle intègre également des modules sur l'éducation civique et la préparation physique.

Au total, 1740 élèves issus de plusieurs écoles professionnelles ont bénéficié de cette phase pilote de 15 jours. Cette expérience sera étendue à l'ensemble des établissements de formation professionnelle

La ministre espagnole de la défense rend visite officielle en Mauritanie



Dans le cadre du renforcement des relations bilatérales entre la Mauritanie et l'Espagne, la Ministre espagnole de la Défense, Madame Margarita Robles, a effectué une visite de travail en Mauritanie, les 27 et 28 octobre 2024, sur invitation du Ministre de la Défense, des Affaires des Retraités et des Enfants des Martyrs, Monsieur Hanana Ould Sidi.

Lors de sa visite, Madame Robles a été accueillie par le Ministre de la Défense, des Affaires des Retraités et des Enfants des Martyrs, Monsieur Hanana Ould Sidi. Par la suite, les deux hauts

responsables ont tenu une réunion de travail, en présence des délégations des deux pays. Leurs discussions ont porté sur les relations mauritano-espagnoles, les domaines de coopération existants, ainsi que les moyens de les renforcer pour répondre aux intérêts communs des deux pays.

Dans son intervention, Monsieur le Ministre a souligné que cette visite s'inscrit dans le cadre des consultations régulières entre les deux pays. Il a mis en avant les relations solides fondées sur des liens géographiques, historiques et culturels, ainsi que sur des valeurs et intérêts partagés.

De son côté, la ministre espagnole a exprimé sa gratitude pour l'hospitalité reçue. Elle a rappelé la profondeur des relations entre l'Espagne et la Mauritanie, des liens historiques couvrant de nombreux domaines d'intérêt commun, notamment ceux liés à la défense et à la sécurité.

Madame la ministre a été également reçue par le général de division El Mokhtar Bolle Chaabane, Chef d'État-Major général des armées. Les discussions entre les hauts responsables ont porté sur les relations de coopération militaire bilatérale et les moyens de les développer.

Mme Robles était accompagnée d'une délégation de haut niveau. La visite a permis d'explorer divers aspects de la coopération bilatérale, en particulier dans le domaine de la défense.

Le Ministre de la Défense prend part à la réunion des ministres de la défense de l'Initiative 5 + 5

Le Ministre de la Défense, des Affaires des Retraités et des Enfants des Martyrs, Monsieur Hanana Ould Sidi, a pris part à la 20^e réunion des ministres de la défense des pays membres de l'Initiative 5 + 5 Défense. La rencontre s'est tenue le 12 décembre 2024 à Madrid, en Espagne.

La réunion a conclu le plan d'action 2024 de l'Initiative et a adopté son plan d'action de 2025. Lors de cette réunion, la présidence en exercice de l'Initiative est passée du Royaume d'Espagne à la République de Tunisie.

Le Ministre était accompagné du colonel Ethmane Bekar Soueid/Ahmed, chef de la Division Coopération Militaire à l'État - Major Général des Armées.



Le Ministre de la Défense reçoit la cheffe de l'initiative DCB de l'OTAN pour la Mauritanie

Le Ministre de la Défense, des Affaires des Retraités et des Enfants des Martyrs, Monsieur Hanana Ould Sidi, a reçu en audience, le vendredi 6 décembre 2024, Madame Frédérique Jacquemin, Cheffe de l'Initiative DCB de l'OTAN en Mauritanie. Il s'agit d'un programme initié par les deux parties dans l'objectif de renforcer davantage les capacités de défense et de sécurité de la Mauritanie.

La rencontre a porté sur la coopération entre la Mauritanie et l'OTAN, notamment sur les procédures et les plans d'action des initiatives en cours. Elle s'est déroulée en présence du colonel Sidi Mohamed Hamady, Directeur des Relations Extérieures au Ministère de la Défense.

L'audience s'inscrit dans le cadre des activités menées en Mauritanie, durant 6 jours, par une mission de haut niveau de l'OTAN conduite par Madame Frédérique Jacquemin. Durant son séjour, la délégation a tenu plusieurs réunions et rencontres dans différentes institutions, notamment le ministère de la Défense, le Commandement des Forces Spéciales, la Division



Coopération Militaire, la Division Formation, l'État - Major de la Marine, le Collège de Défense du G5 Sahel, le Collège National de Commandement et d'État - Major, l'Institut Supérieur d'Anglais, ainsi que le Centre de formation technique de l'Armée nationale.

Le ministre de la Défense supervise la cérémonie de levée des couleurs nationales à l'État-Major Général des Armées

Lundi 25 novembre 2024, l'État - Major Général des Armées a abrité la cérémonie de lancement des festivités marquant le 64^e anniversaire de la création des Forces Armées nationales, notamment la levée du drapeau national.

La cérémonie s'est déroulée sous la supervision du Ministre de la Défense, des Affaires des Retraités et des Enfants des Martyrs, Monsieur Hanana Ould Sidi. Il était accompagné du Ministre de l'Intérieur, de Promotion de la Décentralisation et du Développement local, Monsieur Mohamed Ahmed Ould Mohamed Lemine, du Ministre de la Justice, Monsieur Mohamed Mahmoud Ould Abdallah Ould Boye, et du Chef d'État - Major Général des Armées, le général de division El Mokhtar Bolle Chaabane.

Monsieur le Ministre, accompagné du Chef d'État - Major Général des Armées, a passé en revue des unités des forces armées et de sécurité, venues lui rendre les honneurs militaires. Il a ensuite salué les hauts responsables présents, dont des attachés militaires auprès de missions diplomatiques accréditées



en Mauritanie, d'anciens chefs d'état - major de l'Armée, de la gendarmerie et de la Garde, ainsi que de présidents d'associations des retraités des trois corps susmentionnés.

Le Ministre de la Défense annonce le lancement du programme de l'Alliance Islamique de lutte contre le terrorisme

Lundi 2 décembre 2024, le Palais des Congrès a abrité un colloque organisé par l'Alliance Islamique Militaire pour la lutte contre le terrorisme. L'événement, présidé par le Ministre de la Défense, des Affaires des Retraités et des Enfants des Martyrs, Monsieur Hanana Ould Sidi, s'est tenu en présence du Secrétaire Général de l'Alliance, le Général de division Mohamed Ben Saïd Al - Mogheydi. Ce colloque marque le lancement officiel du programme de l'Alliance pour la lutte contre le terrorisme dans les pays du Sahel.

Le programme va durer 5 ans. Il vise à renforcer la présence mondiale de l'Alliance, à redynamiser le rôle des médias locaux dans la lutte contre ce fléau et à fournir aux spécialistes les outils nécessaires pour mener ce combat. Le programme a également pour objectif de bâtir des partenariats avec les institutions locales impliquées, de renforcer les capacités des pays du Sahel en matière de lutte contre le terrorisme et le crime

organisé, et de promouvoir les valeurs de tolérance et de modération.

Dans son discours, Monsieur le Ministre a salué l'initiative de l'Alliance dans la région du Sahel. Il a rappelé les défis posés par les activités terroristes dans cette zone, soulignant la nécessité de méthodes intégrées et innovantes pour y faire face. Le ministre a également mis en avant l'approche globale adoptée par le président de la République, Son Excellence Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, dans la stratégie nationale de sécurité, qui intègre des dimensions intellectuelles et culturelles pour lutter contre le terrorisme. Il a indiqué que le terrorisme, dans son essence, est avant tout une idéologie, avant d'être une pratique sur le terrain. *«Une victoire durable dans la lutte contre le terrorisme nécessite un triomphe intellectuel et culturel, autant qu'un succès militaire»*, a-t-il ajouté.

De son côté, le Général de division Al - Mogheydi, Secrétaire Général de l'Alliance, a souligné l'importance stratégique de la



région du Sahel, qu'il a qualifiée d'« artère vitale pour la stabilité mondiale et non seulement un espace géographique ». Il a également salué les efforts de la Mauritanie dans la lutte contre le terrorisme, qui ont fait d'elle un rempart contre les menaces sécuritaires dans la sous-région.

Le colloque s'est caractérisé par la tenue de plusieurs conférences et la présentation de plusieurs exposés, sur le rôle des médias dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme.

Le Ministre de la Défense inaugure le siège de la 8ème Région Militaire

Le mardi 26 novembre 2024, la ville de Tidjikja a abrité la cérémonie d'inauguration du siège de la huitième Région Militaire. L'événement s'est déroulé sous la présidence du Ministre de la Défense, des Affaires des Retraités et des Enfants des Martyrs, Monsieur Hanana Ould Sidi, accompagné du général de brigade Mohamed Vall Rais Rais, Chef d'État - Major Général des Armées Adjoint, et du général de brigade Mohamed Mokhtar Menni, Chef d'État - Major de l'Armée de Terre et Commandant des Forces Spéciales.

Dans son discours, le Chef d'État - Major Général des Armées Adjoint a salué la création de cette région militaire, qualifiant l'acte de « *avancée stratégique majeure décidée par le Président de la République, Son Excellence Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, Commandant Suprême des Forces Armées, qui accorde une grande attention au renforcement de nos capacités militaires et de sécurité pour assurer la stabilité et la prospérité* ». Il a souligné l'importance de cette Région Militaire pour la wilaya, étant donné qu'elle permet de renforcer la sécurité



coupure du ruban symbolique et une visite des installations administratives et opérationnelles du nouveau siège.

Le ministre de la Défense décore le Chef d'État-major de l'Armée Nationale Populaire d'Algérie



Le ministre de la Défense, des Affaires des Retraités et des Enfants des Martyrs, Monsieur Hanana Ould Sidi, a remis une distinction honorifique au Général d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'État - Major de l'Armée Nationale Populaire d'Algérie. Il l'a décoré d'une Médaille de Commandeur de l'Ordre du Mérite National, lors de la visite officielle effectuée par le général d'Armée Chengriha en Mauritanie, du 15 au 17 octobre 2024.

La cérémonie s'est déroulée en présence du général de division, Mokhtar Bolle Chaabane, Chef d'État - Major Général des Armées, du colonel Isselmou Ould Beidi, chef adjoint de la division coopération militaire, ainsi que de l'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, SEM Mohamed Ben Attou, et plusieurs membres de la délégation du Chef d'État - Major algérien.

Le Chef d'État-Major Général des Armées remet les prix annuels du CEMGA pour l'édition 2024

Lundi 25 novembre 2024, l'État - Major Général des Armées a organisé la cérémonie de remise des prix annuels du Chef d'État - Major Général des Armées pour l'édition 2024. La phase finale de ce prix s'est déroulée du 15 au 21 novembre à Atar.

Le général de division El Mokhtar Bolle Chaabane, Chef d'État - Major Général des Armées, a supervisé la distribution desdits prix. Il a récompensé les 3 lauréats des catégories suivantes : meilleur commandant de compagnie, meilleur chef de section, meilleur tireur, meilleur militaire polyvalent et meilleur parcours commando.



Le Chef d'État-Major Général des Armées coprécide le 5^{ème} Comité Militaire Conjoint Mauritanie - Maroc

Dans le cadre de la coopération entre la Mauritanie et le Maroc, le 5^{ème} Comité Militaire Conjoint entre la Mauritanie et le Maroc s'est tenu à Rabat du 11 au 13 novembre 2024. La session a été coprésidée par le général de division El Mokhtar Bolle Chaabane, Chef d'État - Major Général des Armées, et le Général de Corps d'Armée, Mohammed Berrid, Inspecteur Général des Forces Armées Royales et commandant de la Zone Sud.

La session a eu pour objectif d'évaluer les activités de coopération militaire bilatérales réalisées en 2024 et de planifier celles prévues en 2025.

Les deux parties ont salué leur excellente coordination dans divers domaines. Elles ont insisté sur l'importance de poursuivre leurs efforts conjoints, notamment dans les domaines de la sécurité des



frontières, de la lutte contre la migration clandestine et des activités transfrontalières illégales. Ces efforts

contribueront, rapportent - elles, à la stabilité régionale et à la gestion des défis communs.

Le Chef d'État - Major Général des Armées prend part à la réunion des chefs d'état-major des pays de l'Initiative 5 +5 Défense



Le général de division El Mokhtar Bolle Chaabane, Chef d'État - Major Général des Armées, a pris part à la réunion des chefs d'état - major des pays membres de l'Initiative 5 +5 Défense, tenue le 24 octobre 2024 à Ségovie, en Espagne. Au cours de cette rencontre, les participants ont débattu plusieurs questions d'intérêt commun et d'axes de coopération entre leurs pays.

Le Chef d'État - Major Général des Armées a été accompagné par le colonel - ingénieur Ethmane Bekar Soueid'Ahmed, chef de la division Coopération Militaire, et le colonel Mohamed Er - Radhi Ould Dèye, Directeur du Protocole du Chef d'État - Major Général des Armées.

Sur invitation du Chef d'État-Major Général des Armées, une visite officielle en Mauritanie du Chef d'État-Major de l'Armée Nationale Populaire algérienne

Le général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'État - Major de l'Armée Nationale Populaire d'Algérie, a effectué une visite de travail en Mauritanie du 15 au 17 octobre 2024, sur invitation du Général de division El Mokhtar Bolle Chaabane, Chef d'État - Major Général des Armées.

Dans les locaux de l'État - Major Général des Armées, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a été accueilli, le 16 octobre, par le général de division El Mokhtar Bolle Chaabane, Chef d'État - Major Général des Armées, entouré de ses principaux collaborateurs. Les deux hauts responsables militaires ont tenu une séance de travail à huis clos, en présence du général de brigade, Mohamed Vall Rais Rais, Chef d'État - Major Général des Armées Adjoint. Par la suite, la séance de travail a été élargie aux autres membres des délégations.

Dans son discours, le général de division El Mokhtar Bolle Chaabane a souligné que cette visite traduit la profondeur des relations bilatérales entre la Mauritanie et l'Algérie. Il a rappelé les liens historiques d'amitié et de solidarité entre les deux pays, tout en insistant sur l'importance de la coopération face aux défis géopolitiques et sécuritaires, notamment au Sahel. Il a précisé que les défis géopolitiques auxquels toute la région est confrontée, exigent que les deux parties, en tant que partenaires, coopèrent davantage et s'unissent contre les graves répercussions des menaces conventionnelles et asymétriques sur la sécurité dans le Sahel.

De son côté, le général d'Armée Saïd Chanegriha a salué le rôle majeur de la Mauritanie dans la région et le continent, notamment au sein du Comité d'État - Major Opérationnel Conjoint (CEMOC). Ce comité qui constitue « une plateforme stratégique de



coordination des efforts militaires et de renseignements» et «un outil efficace qui incarne notre engagement à renforcer la sécurité et la stabilité dans la région du Sahel».

Lors de cette réunion de travail, le Colonel Sidi Mohamed Hedeid, Directeur de la Communication et des Relations Publiques à l'état-major général des Armées, a présenté un exposé détaillé sur la situation sécuritaire au Sahel et sur les domaines de coopération militaire entre les deux pays.

La réunion de travail s'est déroulée en présence du général de brigade Mohamed Mokhtar Menni, Chef d'État - Major de l'Armée de Terre et commandant des Forces Spéciales, du général de brigade Mohamed Cheikh Boidde, Chef d'État - Major de l'Armée de l'Air, du général de brigade Abba Babty, Directeur du Collège de Défense du G5 Sahel, ainsi que des chefs de division et des directeur rattachés à l'État - Major Général des Armées.

Jeudi 17 octobre 2024, le général d'Armée Saïd Chanegriha et le général de division El Mokhtar Bolle Chaabane, accompagnés de leurs délégations respectives, ont rendu visites au Groupe Polytechnique et au Collège de Défense du G5 Sahel.

Au Groupe Polytechnique, ils ont été accueillis par son commandant, le colonel - ingénieur Mohamed Mohamed Mahmoud. Celui - ci leur a présenté un exposé détaillé sur les origines, les missions et les évolutions de son institution. Puis, il leur a organisé une visite guidée des laboratoires, des services de documentation et des infrastructures académiques, où des explications leur ont été fournies par des officiers ingénieurs.

Au Collège de Défense du G5 Sahel, le général d'Armée Saïd Chanegriha et le général de division El Mokhtar Bolle Chaabane ont été reçus par le général de brigade Abba Babty, directeur du collège. Le Colonel Sidi Ould Soueilim a présenté un exposé sur les missions du Collège, qui assure la formation de cadres capables de prendre des décisions stratégiques en matière de défense et de sécurité. Les délégations ont ensuite visité le Centre de Simulation, la bibliothèque et les installations sportives.

La visite s'est terminée par des séances de photos officielles et la signature par le général d'Armée Saïd Chanegriha du livre d'or du Collège de Défense du G5 Sahel.

Célébration de la 64^e Fête Nationale de l'Indépendance : Le CEMGAA inaugure une mosquée et des entrepôts

Dans le cadre des activités commémorant la 64^e Fête Nationale de l'Indépendance, le général de brigade Mohamed Vall Rais Rais, Chef d'État - Major Général des Armées adjoint, a supervisé l'inauguration d'une mosquée et d'entrepôts destinés au stockage d'équipements.

Lundi 25 novembre 2024, au Bataillon de Commandement et des Services, il a procédé à l'inauguration d'un parc des véhicules de transport collectif (autobus). Cette infrastructure augmente la capacité de stockage des moyens de transport et améliore leur préservation.

La cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs officiers supérieurs, dont le Colonel Mohamed Abdallahi Sneiguel, commandant du Bataillon de Commandement et des Services; le Colonel Mohamed Mahmoud Jdoud, Directeur Central du Matériel ; le Colonel Ely Cheikh Qoutoub Mommeu, chef de la division Soutien; et le Colonel Mokhtar Lefvrak, directeur Adjoint des Infrastructures.

Mercredi 27 novembre 2024, le général de brigade Mohamed Vall Rais Rais a également inauguré une mosquée au sein de la Direction Centrale de Réparation du Matériel ainsi que des entrepôts de stockage d'équipements au Bataillon des Télécommunications et des Systèmes d'Information.

Après l'inauguration, il a effectué une visite à des entrepôts de la Direction Centrale de Réparation du Matériel, ainsi qu'à des salles et bureaux destinés à la formation du personnel spécialisé dans les télécommunications. Lors de cette visite, des explications détaillées sur le fonctionnement des installations lui ont été fournies par le Colonel Mohamed Vall Mohamed Fadel, commandant de la Direction Centrale de Réparation du Matériel et le Colonel Tidjani Mohamed Moussa, Commandant du Bataillon des Télécommunications et des Systèmes d'Information.

Ces visites ont eu lieu en présence du colonel Abdallahi Beibba, Directeur des Télécommunications et des Systèmes



d'Information, du colonel Mohamed Mahmoud Jdoud, Directeur du Matériel, du colonel Mohamed Abdallah Mohamed Mouloud, Directeur des Affaires Sociales, du Colonel Mokhtar Lefvrak, directeur Adjoint des Infrastructures, ainsi que plusieurs officiers des deux structures concernées.

Le CEMGAA préside la cérémonie de clôture de la 21^e édition du championnat militaire



Lundi 25 novembre 2024, le général de brigade Mohamed Vall Rais Rais, Chef d'État - Major Général des Armées adjoint, a présidé la cérémonie de clôture de la 21^e édition du championnat militaire, organisée au Stade Olympique de Nouakchott.

La cérémonie a débuté par la finale du tournoi de football, opposant la Direction de l'Artillerie au Bataillon de Commandement et des Services (BCS). À l'issue du temps réglementaire, les deux équipes étaient à égalité (1 - 1). Le BCS a finalement remporté le trophée après une séance de tirs au but, avec un score de 6 - 5.

Le BCS a également remporté le championnat en volleyball. Le 1^{er} Bataillon des Commandos Parachutistes a remporté le championnat en pétanque. La Marine Nationale a gagné le match final en jeux d'échecs. Tandis que le Bataillon Blindé a remporté le trophée de course d'endurance (commando).

Les compétitions d'athlétisme ont également livré leurs vainqueurs: Direction de l'Artillerie pour les courses de 1500 m, 5000 m et 10.000 m et le Groupement de la Sécurité Présidentielle pour les courses de 100 m et 200 m.

La cérémonie s'est conclue par la remise des trophées et des prix aux équipes et participants ayant brillé dans les différentes disciplines.

Clôture des travaux de la troisième réunion du Comité Militaire Conjoint Mauritano - Américain

Mercredi 6 novembre 2024, les travaux de la troisième réunion du Comité Militaire Conjoint Mauritano - Américain ont pris fin dans les locaux de l'État - Major Général des Armées à Nouakchott. La session de clôture a été présidée par le général de brigade Mohamed Cheikh Boïdda, Chef d'État - Major de l'Armée de l'Air.

La délégation américaine était conduite par le général de brigade Shawn Holtz, Directeur Adjoint de la Stratégie, de la Planification et des Programmes au Commandement américain pour l'Afrique (AFRICOM).

Durant 3 jours, les deux parties ont examiné diverses questions liées à la sécurité, à la formation et à l'échange



d'expertises, dans le but de renforcer la coopération militaire entre les deux armées.

La session s'est conclue par la signature

d'un communiqué conjoint, marquant un nouvel élan dans les relations militaires entre la Mauritanie et les États - Unis.

L'Arche de la Paix, un navire - hôpital chinois, achève sa mission médicale en Mauritanie



Jeudi 7 novembre 2024, le navire - hôpital chinois, l'Arche de la Paix, a clôturé une mission médicale en Mauritanie. Sa mission s'est déroulée du 31 octobre au 7 novembre. Ce navire, véritable hôpital militaire flottant, a rendu des services de soins médicaux gratuits aux populations vulnérables de Nouakchott. Ces services comprenaient des consultations médicales, des analyses, des examens et des interventions chirurgicales, avec une moyenne de 600 bénéficiaires par jour. La mission a été menée en coordination entre les services médicaux du ministère de la Défense, des Affaires des Retraités et des Enfants des Martyrs, ceux du ministère de la Santé et Région de Nouakchott. Le navire - hôpital chinois, l'Arche de la Paix, a accosté, le 31 octobre 2024, au Port Autonome de Nouakchott, dit Port de l'Amitié. Son équipage a été accueilli par le Contre - amiral Ahmed Said Bennaouf, Chef d'État - Major de la Marine, le médecin - général de brigade Abdellahi Yacoub Abou Medyen, Directeur Général des Services de Santé des Forces Armées et de Sécurité, le Wali de Nouakchott - Ouest, la Présidente du Conseil Régional de Nouakchott et plusieurs élus locaux. La cérémonie d'accueil a été marquée par des discours échangés

entre le Chef d'État - Major de la Marine et le commandant du navire.

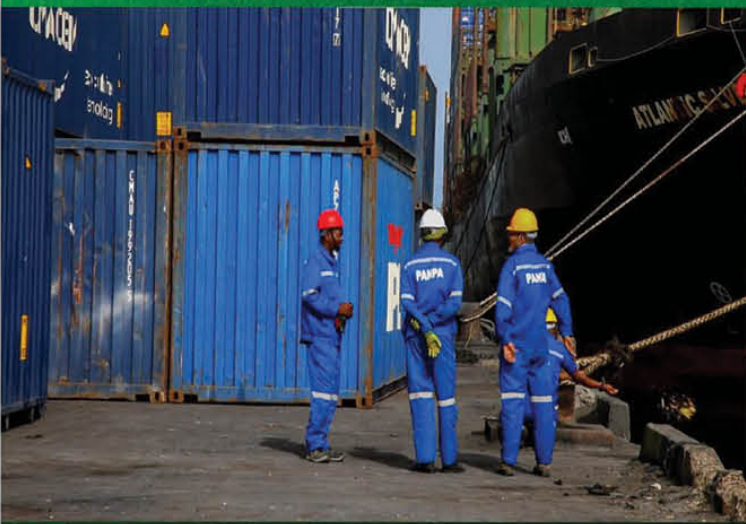
Le ministre de la Défense, des Affaires des Retraités et des Enfants des Martyrs, Monsieur Hanana Ould Sidi, et le Chef d'État - Major Général des Armées, le général de division El Mokhtar Bolle Chaabane, ont effectué une visite de courtoisie et d'information au navire. L'équipage du navire a également rendu visite au ministère de la Défense et à l'État - Major Général des Armées.

En complément des soins fournis à bord du navire, des équipes médicales se sont rendues dans plusieurs centres de santé de la ville, en collaboration avec les services régionaux de santé et avec le Conseil régional de Nouakchott. Par ailleurs, l'équipe médicale du navire a organisé des formations en premiers secours au profit des équipes médicales militaires nationales. Cette mission illustre le haut niveau de coopération militaire entre les armées mauritanienne et chinoise. Elle reflète également l'engagement de l'Armée Nationale à servir les citoyens, que ce soit pour les préserver des catastrophes naturelles ou pour leur garantir l'accès à des services de santé de qualité.



ميناؤ انواكشوط المستقل
الكويت

ميناؤ انواكشوط المستقل



Inondations de la Vallée

Les défenseurs de la Patrie répondent à l'appel du devoir

Début octobre 2024, tout semblait aller pour le mieux. Rien à l'horizon ne présageait de troubles pouvant abîmer la quiétude habituelle des rives du fleuve. Les prévisions annonçaient une saison prospère: les agriculteurs s'affairaient dans leurs champs prometteurs, les éleveurs affichaient un optimisme sans faille et les familles savouraient des moments de détente le long du fleuve.

Soudainement, tout bascule. Le fleuve déborde de son lit: terres inondées, maisons détruites, villages isolés... une crise humanitaire pressante. Immédiatement, l'État se mobilise pour y faire face. L'Armée Nationale répond rapidement à l'appel du devoir, lançant dans les zones sinistrées des opérations de secours et de sauvetage de grande envergure. Elle écrit ainsi une page indélébile dans l'œuvre de l'Héroïsme et de la Gloire.

Réaction rapide et efficace

A ce moment crucial, l'Armée Nationale réagit avec célérité et efficacité. Fidèle à son engagement dans ce type de situation, elle mobilise, dès le déclenchement de la catastrophe naturelle, ses ressources humaines et matérielles. Les QG de la 4e, 6e et 7e Régions Militaires servent de lieux d'opérations de secours menées par les Fusiliers Marins (FUMA), en collaboration avec les unités opérationnelles de ces Régions militaires. Objectif: sauver ce qui peut l'être et resusciter l'espoir chez les populations en désarroi. Les opérations sur le terrain débutent rapidement, grâce à la planification rigoureuse des commandants et à leur évaluation minutieuse de la situation. Les soldats travaillent jour et nuit, se servant de divers moyens pour évacuer les habitants et leur bien, d'abord des zones déjà inondées, mais aussi des villages





menacés par les inondations. Par la suite, ils transfèrent ses populations vers des sites d'hébergement aménagés et équipés des besoins de première nécessité.

Simultanément, et sur un autre front de cette lutte contre les effets de la catastrophe naturelle, la coordination entre les Autorités administratives, civiles et militaires bat son plein. Les moyens de transport de l'Armée sont mobilisés pour acheminer l'aide d'urgence fournie par le Gouvernement. Des centaines de tonnes de vivres et de matériaux de base sont transportés vers les populations déplacées. Malgré des conditions difficiles, les livraisons ont été effectuées avec efficacité et dans des délais records, témoignant de la souplesse et de la réactivité des équipes sur le terrain.

Ce dossier met en lumière des interventions marquantes de l'Armée Nationale dans les vastes zones de la Vallée. Il inclut des témoignages d'autorités administratives, d'élus locaux et de citoyens touchés par les inondations.



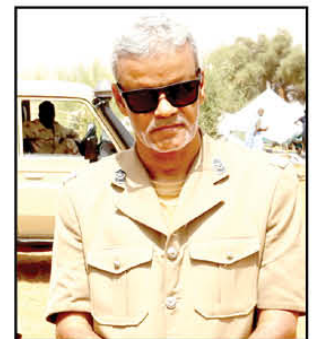
A l'épreuve du terrain

À Lexeïba 2, dans la wilaya du Trarza, au village de Fonde Gueye, le bataillon 62 a mené les opérations d'évacuation des familles sinistrées, vers un camp d'hébergement aménagé par les Autorités, dans la zone d'El - Bezoul. Ces opérations, comme toutes celles menées sur le terrain, sont empreintes d'une grande sensibilité humanitaire et d'une attention particulière accordée aux enfants et aux personnes âgées. Ce dévouement a été salué par le chef du village, Saydou Mamadou Sy, qui a exprimé sa gratitude envers l'Armée pour son intervention rapide et efficace: « Les eaux ont complètement submergé notre village, détruisant toutes nos habitations. L'Armée nous a accueillis, nous a soutenus, nous a sauvés et transportés hors de la zone inondée vers un lieu sûr, loin des dangers des crues, où nous sommes désormais bien protégés. Nous sommes témoins du travail remarquable accompli par nos soldats dans cette situation critique».



Au camp d'El - Bezzoul, l'accès est strictement encadré, et l'inscription de toutes les familles déplacées est minutieusement assurée. L'Armée Nationale veille également à la distribution équitable des aides d'urgence. Ces efforts, menés avec rigueur, sont unanimement salués par les autorités administratives et les élus locaux.

Le hakem de Tékane, Monsieur Mohamed Yeslem Bouh a déclaré que, les autorités administratives ont, dès le déclenchement de la crise, coopéré avec l'Armée Nationale. Celle - ci « a joué un rôle déterminant dans la protection des citoyens. Le rôle de l'Armée était le plus déterminant: c'est elle qui a assuré le transport des personnes, de leurs biens et des aides alimentaires fournies par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire. Sans son intervention, la situation aurait été bien plus critique». Il poursuit: « L'Armée a toujours fait preuve d'une coordination et d'une disponibilité remarquables. Nous continuerons à coordonner avec elle, pour relocaliser les autres villages touchés». Le hakem conclut: « Je renouvelle mes remerciements aux commandants militaires au niveau de la wilaya, ainsi qu'aux éléments de l'Armée, aux officiers, aux sous - officiers et aux soldats pour ce grand rôle qui ne peut être décrit avec des mots».



Monsieur Mohamed
Sid'Ahmed El - Bekaye, Chef





d'arrondissement de Lexeiba 2, a déclaré que les unités de l'Armée Nationale et les Fusiliers Marins ont joué un rôle crucial dans ces inondations: « Les Fusiliers Marins sont intervenus dans le village de Jokaré, où les habitants encouraient tous les risques, et les ont transférés au chef - lieu de l'arrondissement, Lexeiba 2. L'Armée s'est chargée de l'évacuation des familles et de leurs biens, vers le site d'hébergement d'el - Bezzoul. Tout s'est déroulé dans les meilleures conditions». Le responsable administratif local a tenu à « remercier les unités de l'Armée Nationale et les Fusiliers Marins, pour leur dévouement et leur coordination exemplaire». il conclut: « Les Autorités comptent encore sur l'Armée pour intervenir dans d'autres villages touchés et reloger ces familles, en attendant que la situation se stabilise».

De son côté, le Maire de Lexeiba 2, Monsieur Yacoub Moussa Sheikh Sidiya, a salué le rôle pivot joué par les Forces Armées: « grâce aux soldats, sous - officiers et officiers, les citoyens sinistrés ont été transportés de manière efficace». Le maire a tenu à exprimer, au nom des habitants de Lexeiba 2, ses remerciements à l'Armée Nationale « pour le rôle pionnier qu'elle a joué depuis le début de cette catastrophe».

Monsieur Yahya Telmoudi, Membre de l'équipe de terrain de Taazour à Lexeiba 2, dit que « C'est grâce aux efforts



“ Nous avons été témoins du travail remarquable accompli par nos soldats dans cette situation critique. L'Armée nous a accueillis, nous a soutenus, nous a sauvés et transportés hors de la zone inondée vers un lieu sûr, loin des dangers des crues, où nous sommes désormais bien protégés ”

Saydou Mamadou Sy, chef du village Fonde Gueye

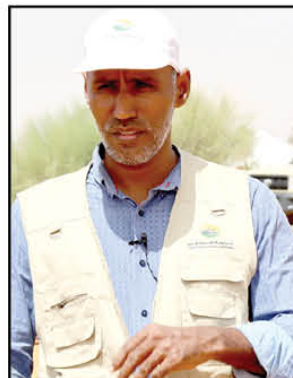


de l'Armée Nationale que les différents acteurs ont pu accéder aux zones sinistrées qui étaient inaccessibles. En coordination avec l'Armée et les Autorités Administratives, nous avons réussi à distribuer des aides financières aux sinistrés».

Le village de Thiélaw, situé sur la rive du fleuve, à Dar El Barka, wilaya du Brakna, a également été durement frappé par les inondations, les eaux ayant assiégé le village. En réponse à un appel urgent à l'aide, les forces de l'Armée, représentées par le bataillon 62, ont coordonné avec les Fusiliers Marins (FUMA) l'envoi de canots. Ceux - ci ont atteint

le village en un temps record, prouvant l'efficacité de l'intervention. L'opération de transfert des habitants vers des zones sûres a commencé rapidement. Les militaires de la 6e Région Militaire ont mené cette opération avec enthousiasme, jour et nuit.

Amadou Baba Yague, Chef du village Thiélaw, a mis en avant le professionnel parfait des soldats: « Depuis leur arrivée ce matin, les soldats travaillent sans relâche pour secourir notre village. À bord de leurs embarcations et véhicules, ils se mobilisent avec détermination pour évacuer rapidement les habitants. Grâce à l'intervention de l'Armée Nationale, l'ensemble des villageois a été sauvé. Les soldats ont accompli un travail exceptionnel, faisant preuve d'une organisation et d'une discipline exemplaires. Leur savoir - faire dans de telles situations est évidente. Nous sommes pleinement satisfaits de leur action».



Efforts inlassables

À des dizaines de kilomètres, toujours dans la zone d'intervention de la 7e Région Militaire, les bataillons 71 et 72 poursuivent sans relâche leurs opérations de secours et d'évacuation au Brakna



et Gorgol.

À Naïm, un village envahi par les inondations, le bataillon 71 intervient dès les premières heures, pour évacuer les familles vers le village d'Abdallah Diéry, situé dans la moughataa de Bababé. Les soldats, avec un sens aigu de l'urgence, rivalisent de rapidité, pour achever leur mission, avant la tombée de la nuit.

Simultanément, le bataillon 72 intervient au profit des habitants de Toufoundé Civé. Malgré l'isolement provoqué par les inondations, qui ont coupé les routes praticables, l'Armée a réussi à atteindre les villages assiégés et à transférer leurs habitants vers des camps d'hébergement sûrs. Dans le chef-lieu de cet arrondissement, les citoyens ne parlent que de la bravoure et du professionnalisme des forces armées, comme en témoigne son intervention lors de cette mission humanitaire noble.

El Yemani Lemine El Barka, habitant de Toufoundé Civé, a adressé ses remerciements à l'Armée nationale pour son intervention rapide en sa faveur: « auparavant, nous pensions que nous étions oubliés, mais lorsque nous nous sommes trouvés dans cette situation critique, l'Armée Nationale, à travers le bataillon 72 de Kaédi, est intervenue, mobilisant ses moyens humains et matériels. Elle a commencé à évacuer les citoyens des zones inondées vers des endroits sûrs». Il poursuit: « Nous avons un besoin urgent de cette opération ; car, nous étions démunis et sans défense, l'eau avait envahi toutes les maisons». Le citoyen conclut: « Maintenant, nous savons que nous avons une armée forte, capable de nous protéger, de nous servir et de nous venir en aide».



Kobla Mohamed M'Barek, citoyenne lambda, habitante de Toufoundé Sivé, déclare aux journalistes: «Nous remercions l'Armée Nationale qui est venue nous secourir au moment opportun, transportant les citoyens des zones inondées vers des zones d'hébergement sûres, après que nous avons eu épuisé tous les moyens à notre disposition, pour protéger nos maisons contre les



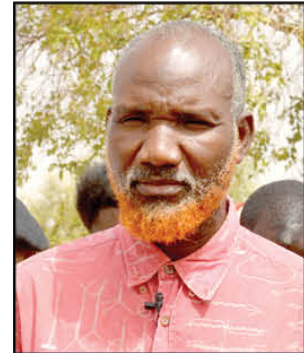
« À bord de leurs embarcations et véhicules, les éléments de l'Armée se sont mobilisés avec détermination pour évacuer rapidement les habitants. Ils ont sauvé l'ensemble des villageois. Ils ont fait un travail exceptionnel, faisant preuve d'une organisation et d'une discipline exemplaires. Leur savoir-faire dans de telles situations est évidente ».

Amadou Baba Yago, Chef du village Thiélaw



inondations». La citoyenne conclut: « Sans l'intervention de l'Armée, les pertes auraient été beaucoup plus importantes. Nous sommes reconnaissants envers l'Armée Nationale qui a accompli, sans faille, son devoir envers nous».

Hachem Ould Hamma Ould Abdou, Maire de Tifoundé Sivé, a rendu hommage à l'Armée Nationale « pour avoir répondu rapidement à l'appel de détresse des citoyens». Il poursuit: « Cela témoigne de l'esprit patriotique de nos soldats. Nous saluons leur intervention et leur mobilisation pour évacuer les sinistrés, ce que nous apprécions beaucoup et qui a été largement apprécié par tous les citoyens. Nous leur en sommes très reconnaissants».



À des dizaines de kilomètres, le bataillon 71 intervient au côté des habitants de Wouloum Hattar. Ces habitants ont été évacués et acheminés vers un camp d'hébergement aménagé à Roufi Awdi, près de la commune de Bagodine dans la moughataa de M'Bagne.

Cette initiative a été saluée par le hakem de la moughataa, Monsieur Mohamed Ould Jiddou. Celui-ci a apprécié grandement l'effort consenti par les Fusiliers Marins: « leur réponse est toujours rapide





et efficace et ils nous permettent, en tant qu'autorités, de nous déplacer jusqu'aux zones assiégées, inaccessibles que via leurs moyens de transport». Le hakem conclut: « Lorsque'une évacuation est nécessaire, l'Armée répond présente, au bon moment».

Le citoyen Mamadou Demba Sow, habitant de Roufi Awdi, a déclaré: « Les inondations ont ravagé notre village dès la montée des eaux, et l'Armée est intervenue pour nous secourir». il poursuit: « Dès les premiers instants de la catastrophe, les éléments de l'Armée nous ont assistés sur tous les plans, nous ont déplacés vers Woloum Hatar et ont mis à notre disposition tout ce dont nous avons besoin».



Soutien logistique du ministère de la Défense

À Kaédi, le commandant de la 7^e Région Militaire a remis au wali du Gorgol, un soutien logistique octroyé par le Ministère

de la Défense, des Affaires des Retraités et des Enfants des Martyrs. Il s'agit de 70 tentes militaires de différentes tailles destinées à héberger les populations déplacées. Certaines de ces tentes serviront d'écoles temporaires pour assurer un service scolaire minimal, en attendant que les eaux se retirent.

À Maghama, où beaucoup de ce soutien logistique a été déployé, le hakem de la moughataa, Monsieur Khattari El Kharchi, a valorisé cette initiative, tout en précisant: « Je tiens à saluer les efforts de l'Armée Nationale dans le cadre de son intervention dans la moughataa. Dès les premières heures, l'Armée a mobilisé les moyens nécessaires et a transporté les citoyens en voitures et à canots vers des zones sûres, prenant en compte l'urgence et la vulnérabilité des groupes fragiles». Le hakem poursuit: « Cette opération exigeait souplesse et fluidité et malgré les routes impraticables, les camions de l'Armée ont



“Nous pensions auparavant être oubliés, mais, lorsque nous nous sommes retrouvés dans cette situation critique, l'Armée Nationale, à travers le bataillon 72 de Kaédi, est intervenue, mobilisant ses moyens humains et matériels. Elle a commencé à évacuer les citoyens des zones inondées vers des endroits sûrs. Nous avions un besoin urgent de cette



El Yemani Lemine El Barka – citoyen - Toufoundé Sivé

acheminé l'aide alimentaire du Commissaire à la Sécurité Alimentaire vers les lieux d'hébergement. Par ailleurs, 57 tentes offertes par le Ministère de la Défense ont été dressées pour accueillir les citoyens de Maghama».



Madame Aminata Alhousseyni Diaw, Maire - adjointe de Daw (Maghama) a exprimé, au nom des habitants de sa commune « toute (sa) gratitude envers l'Armée nationale, pour son action dans la commune ». « C'est un travail remarquable », a-t-elle ajouté. Madame la maire a précisé : « Dans la commune de Daw, 12 villages ont été sévèrement inondés et l'Armée est intervenue, a secouru toute la population sinistrée et nous a fourni des tentes d'hébergement ».



Pour sa part Monsieur Abeid Niang, Chef du village Gourel Bayo Daw (Maghama) a déclaré : « Nous ne pouvons qu'adresser nos remerciements chaleureux à tous les acteurs intervenants dans l'opération d'évacuation des populations », précisant : « L'Armée nous a évacués et installés dans des zones sûres, loin

des eaux et des risques d'inondations. Nous sommes très reconnaissants envers l'institution militaire qui a fait un travail remarquable ».

Interventions tous azimuts

Les interventions et évacuations se poursuivent dans le Guidimakha, parallèlement à celles du Gorgol. Malgré la diversité des lieux et l'ampleur variable des dégâts causés par les inondations, un fait reste incontestable : l'efficacité des unités de l'Armée nationale. Présentes sur tous les fronts, elles mènent des opérations de sauvetage et d'assistance saluées par tous. Fidèle à son engagement, elle se tient en première ligne pour protéger les citoyens et leurs biens.

Dans la moughataa de Wompou, le camp d'hébergement situé à l'entrée de la ville illustre l'évacuation des habitants de Naâmet Maâwiya. Ces derniers évoquent des champs noyés et des maisons emportées, mais aussi leur profonde reconnaissance envers l'Armée. Ils racontent comment les soldats, véritables héros, ont bravé les eaux pour les secourir, portant enfants et personnes âgées, et ramenant l'espoir dans une situation dramatique.

El Hafedh Khliifa Radhi, citoyen de Naâmet Maâwiya, a déclaré : Je m'exprime au nom des habitants du village de Naâmet Maâwiya touché par cette catastrophe. Dès le déclenchement de la crise, l'Armée nous a joints par voie terrestre et fluviale et nous lui sommes très reconnaissants. Nous la remercions pour ce qu'elle a fait



« Malgré les routes impraticables, les camions de l'Armée Nationale ont acheminé vers les lieux d'hébergement l'aide alimentaire fournie par le Commissaire à la Sécurité Alimentaire. Par ailleurs, 57 tentes offertes par le Ministère de la Défense accueillent actuellement des



Khattari El Kharchi - Hakem de la moughataa de Maghama



pour la population. Avant, nous entendions dire que l'Armée était au service du Peuple, maintenant, nous l'avons bien vécu et bien vu. L'Armée a répondu à tous nos besoins et plus encore. Ses éléments ont fourni des services au - delà de ce qui était requis. Personne ici ne peut dire qu'il avait eu un besoin qui n'a pas été satisfait depuis l'arrivée de l'Armée».

Pour sa part, Kadia Segho, habitante de Wompou, a exprimé sa fierté du rôle joué par l'Armée ; car, « Lorsque les inondations ont envahi la zone, l'Armée Nationale est arrivée vite à notre secours. Elle nous a aménagé un nouveau site et nous a fourni des tentes et des denrées nécessaires. Actuellement, l'Armée Nationale est toujours à nos côtés, pour nous soutenir et assurer notre sécurité».



Ba Hassan Diombaty, habitant de Wompou, s'est dit fier de la gestion de la crise: «Nous exprimons notre profonde gratitude envers l'Armée Nationale. Le dévouement du personnel militaire et l'utilisation efficace de leurs moyens humains et matériels nous ont permis de surmonter cette épreuve difficile. Les eaux ont submergé notre village, tard dans la nuit. Grâce à l'intervention rapide de l'Armée, nous avons tous été sauvés, sans aucune perte humaine. L'opération d'évacuation s'est déroulée avec une grande efficacité. Aujourd'hui, nous sommes en sécurité, loin des eaux, avec nos troupeaux et nos biens».



Les autorités administratives et les élus de la wilaya du Guidimakha sont également témoins de l'action de l'Armée. Cette action a permis aux responsables administratifs d'accéder aux zones sinistrées, d'acheminer les vivres et du matériel vers les camps d'hébergement des déplacés et d'évacuer les habitants de leurs demeures inondées vers des zones sûres.

Dans ce cadre, Samba Gaye Sibe, Maire de Wompou, a déclaré: « À l'instar de plusieurs communes de la Vallée, la commune de Wompou a été aussi victime des inondations



L'Armée a mis à notre disposition des membres de la Marine pour nous accompagner durant notre mission, ce qui a considérablement facilité notre mission.

Nous avons rencontré des officiers, des sous-officiers et des soldats, hautement compétents, d'un grand



Haro Soumaré-député de la circonscription de Wompou



et l'intervention de l'Armée Nationale auprès de sa population sinistrée a été remarquable. On a vu une Armée républicaine au service de la population. Dès les premiers jours de l'événement, les Autorités Militaires sont venues nous assister, jusqu'à aujourd'hui». Il conclut: « À jamais,

L'Armée nous a joints par voie terrestre et fluviale et nous lui sommes très reconnaissants. Nous remercions l'Armée pour ce qu'elle a fait pour la population.

Auparavant, nous entendions dire que l'Armée était au service du Peuple, maintenant, nous l'avons vécu et bien vu.



El Hafedh Khelifa Radhi- citoyen de Némat Mââwiya





nous garderons en mémoire cette assistance de l'Armée Nationale envers les populations sinistrées».

Horo Soumaré, députée de la circonscription de Wompou, a déclaré: « En tant qu'Association des Élus de Guidimakha, qui



regroupe les maires et députés de la wilaya, nous nous sommes rendus auprès des populations pour leur venir en aide et leur exprimer notre solidarité face à cette catastrophe, la première de ce type pour notre génération». La députée a ajouté: « La réaction de l'Armée a été efficace et rapide. Nous avons vu combien les populations étaient

Les eaux ont submergé notre village, tard dans la nuit. Grâce à l'intervention rapide de l'Armée, nous avons tous été sauvés, sans aucune perte humaine. L'opération d'évacuation s'est déroulée avec une grande efficacité. Aujourd'hui, nous sommes en sécurité, loin des eaux, avec nos troupeaux et nos biens.



Ba Hassan Diombaty, habitant de Wompou

satisfaites et fières de leur Armée, qui continue à leur fournir de l'eau dans des endroits dépourvus de puits. Nous les remercions donc pour cette noble action». En ce qui nous concerne, a-t-elle indiqué « L'Armée a grandement facilité nos déplacements sur le terrain, notamment dans des zones difficiles d'accès comme la ville de Djaguily. L'Armée a mis à notre disposition des membres de la Marine pour nous accompagner durant notre mission, ce qui a considérablement simplifié notre mission».

Elle poursuit: « Nous avons rencontré des officiers, des sous-officiers et des jeunes soldats, hautement compétents, d'un grand professionnalisme et d'une discipline exemplaire».

Monsieur Mohamed Ahid El Houssein, Maire de Ould Amenni (Wompou), a indiqué qu'il était membre du comité qui s'est rendu auprès des





citoyens touchés par les inondations. Le comité a visité Wompou pour apporter soutien aux populations. Il témoigne: « Le rôle joué par l'Armée Nationale, via la 4e Région Militaire et les Fusiliers Marins, a été central. L'Armée a évacué les citoyens et leurs biens, vers des zones d'hébergement sûres. Nous sommes heureux de constater que l'Armée Nationale a agi rapidement, accompagnant les citoyens jour et nuit, ce qui a été une source de satisfaction pour les populations locales et pour nous, élus locaux. La situation était très difficile avant son intervention, mais elle s'est nettement améliorée après. Nous la remercions beaucoup pour ce qu'elle a fait pour nous et pour nos citoyens».



Monsieur Mohamed Mahmoud El Kassem, Hakem de Wompou, a déclaré: « Dès le premier jour de cette crise, la 4e Région Militaire a dépêché des véhicules pour transporter les citoyens vers des zones sûres. Dans une première phase, ils ont été déplacés vers la nouvelle école de Wompou, et dans une seconde phase, vers le nouveau camp d'hébergement de la ville. Nous avons utilisé les véhicules de l'Armée pour acheminer les aides fournies par Taazour. L'Armée Nationale a toujours été présente aux côtés des citoyens pour assurer leur transport lorsque cela était nécessaire. À ce jour, 100 familles ont été évacuées vers des zones d'hébergement sûres, grâce aux véhicules de l'Armée».

Leçon d'humanisme et de bravoure

Les récits de l'humanisme des soldats et des opérations d'évacuation et de sauvetage, menées par l'Armée dans la Vallée, regorgent d'émotions et de témoignages poignants. Ces histoires, bien que partielles, suffisent à illustrer la portée immense des efforts déployés. Les gardiens de la Patrie ne cessent de répondre à l'appel du devoir avec fierté et détermination, mus par leur appartenance à la Nation et les valeurs de sacrifice et d'altruisme qu'incarne l'Armée Nationale.

Délaissant temporairement leurs armes, ils ont bravé les eaux tumultueuses pour porter secours aux sinistrés. À mains nues et sur leurs épaules, ils ont transporté des personnes âgées, des femmes et des enfants, tous désespérés, les extirpant d'une détresse profonde pour les conduire en lieu sûr. Ce faisant, ils ont écrit, comme à leur habitude, une nouvelle page de sacrifices, marquées par une endurance exemplaire et dignes de leur engagement militaire.

Grâce à leur intervention rapide et à une coordination efficace, des vies sont sauvées, et des abris ainsi que des secours ont été fournis à de nombreuses familles sinistrées le long du fleuve. Ces efforts resteront à jamais une preuve éloquent du rôle crucial des Forces Armées, toujours prêtes à répondre à l'appel dans les moments de crise, servant de rempart pour protéger la Patrie et les citoyens.

Sacrifice, courage et humanisme: Valeur d'excellence de l'Armée Nationale, en situations difficiles

Au cœur de ces efforts héroïques pour sauver les habitants de la Vallée, émergent des récits empreints de courage et de sacrifice. Parmi ces histoires, une tragédie poignante restera gravée dans les mémoires, comme un symbole éclatant de dévouement et d'héroïsme.



Le quartier - maître Mohamed Hammoud Seyid Bennaouf a offert sa vie pour sauver celles des autres. En ce jour sombre pour la Nation tout entière, il n'a reculé devant aucun danger face aux inondations. Après avoir accompli sa mission avec succès, il est tombé en martyr, incarnant les plus hautes valeurs de bravoure, de sacrifice et de dévouement.

Son sacrifice illustre parfaitement l'esprit des héros qui affrontent la mort pour préserver la vie. Sa mémoire restera un exemple immortel pour tous, rappelant l'engagement indéfectible des forces armées mauritaniennes à servir avec honneur, courage et humanité, même au prix du sacrifice ultime.



Inondations dans la Vallée :

Des faits rapportés par les Autorités locales et militaires



Lors de telles crises provoquées par des facteurs naturels, seules des institutions bien organisées, comme l'Armée, peuvent intervenir efficacement. Ainsi, et dès le déclenchement de cette crise, la 7e Région Militaire et le Ministère de la Défense ont lancé les opérations d'évacuation des citoyens et

d'installation des abris. Nous rappelons ici que l'Institution militaire, dans toutes ses formations, est la seule entité capable d'intervenir dans de telles crises et catastrophes. Au nom des citoyens, nous adressons nos sincères remerciements à l'Armée nationale et lui souhaitons prospérité et succès.

Hmednah Sidi Bbé – Wali du Gorgol



Dès les premières heures de la montée des eaux du fleuve, la 7e Région Militaire a envoyé des équipes, pour évacuer les citoyens des zones à risque vers les abris préparés préalablement par les Autorités administratives. Par ailleurs, l'Armée, via la 7e Région Militaire, qui

couvre le Brakna et le Gorgol, a fourni les moyens nécessaires pour transporter les citoyens. En plus, le Ministère de la Défense a offert 70 tentes, dotées d'équipements d'éclairage et de couchage. Ces tentes ont été remises aux Autorités administrative.

Colonel Mohamed Lemine Blal – Commandant de la 7^e Région Militaire



L'Armée est présente depuis que le Comité d'intervention d'urgence a signalé les inondations et son rôle a été crucial et irremplaçable. Elle a évacué les familles sinistrées des zones inondées vers des abris sûrs, tout en fournissant des conditions adéquates dans ces abris. En outre, grâce à ses embarcations maritimes, elle a transporté les sinistrés et les élus de la wilaya. L'Armée,

représentée par la 4e Région Militaire à Sélibabi, a également acheminé, avec ses propres moyens, les aides alimentaires, les tentes, et toute l'assistance offerte par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire.

Je réitère mes remerciements au commandement des Forces Armées et à la 4e Région Militaire pour ses efforts qui ont permis aux autres

départements publics, d'intervenir, pour accomplir leurs missions.



Ahmed Mohamed Mahmoud Deh - Wali du Guidimakha

La région de Guidimakha a été touchée par les inondations depuis le 9 octobre 2024, avec cinq communes gravement touchées.

Une évaluation rapide de la situation a été faite par les Autorités administratives et militaires de la région. Le rôle de l'Armée a été déterminant, dans le cadre des visites menées par les autorités administratives dans les différentes localités, afin de suivre de près, la situation des populations.

Le rôle de l'Armée a également été

remarquable dans la distribution des vivres et des biens essentiels pour la survie, tels que le riz, l'huile, les nattes et les moustiquaires. De plus, l'armée a joué un rôle important dans l'organisation et l'aménagement des zones d'accueil.

Nous n'avons reçu aucune plainte de la part des habitants, concernant les actions réalisées. Nous adressons donc nos remerciements sincères aux Autorités militaires de la région, sans laquelle, la situation aurait été chaotique. Nous sommes très satisfaits de l'engagement des

jeunes officiers, des sous-officiers et des soldats, dont le travail s'est caractérisé par un esprit d'équipe et un grand sens de la discipline.



Dr. Issa Coulibaly - Président du Conseil Régional de Guidimakha

Dans le cadre de la mission de l'Armée Nationale, y compris la 4e Région Militaire et les Fusiliers Marins, le Chef d'État-Major Général des Armées, a été informé de la situation. Le Chef nous a donné ses instructions d'intervenir, en coordination avec les Autorités Administratives et le Comité d'intervention d'urgence régional de Guidimakha.

L'Armée a évacué les sinistrés des

zones inondées vers des zones sûres et a transporté les vivres et aides depuis Sélibabi vers les localités de Ghabo, Kéré, et Wompou, pour aider les déplacés.

Je salue l'esprit élevé et patriotique des membres de la 4e Région Militaire et des Fusiliers Marins, durant cette mission difficile. Nous sommes prêts à faire encore plus pour que chaque citoyen mauritanien, où qu'il se trouve, se

sente en sécurité et sache qu'il a une Armée qui le protège, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du Pays.



Cheikh Sidi Bouya - Commandant de la 4e Région Militaire



Nos Martyrs.. Nos glorieux

Dans l'arène de la martyre, il n'y a pas de place pour les demi - mesures. Le prix doit être payé intégralement. Le soldat sacrifie sa propre vie sur l'autel de la liberté, de la fierté et de la dignité. C'est la personification même de la générosité.

Le martyr s'en va dans l'abnégation. Il confie aux générations le devoir de reconnaître et de considérer son sacrifice. Il constitue un modèle. Il donne une leçon inoubliable de patriotisme et de rédemption... Telle est la philosophie et l'essence du métier de soldat..

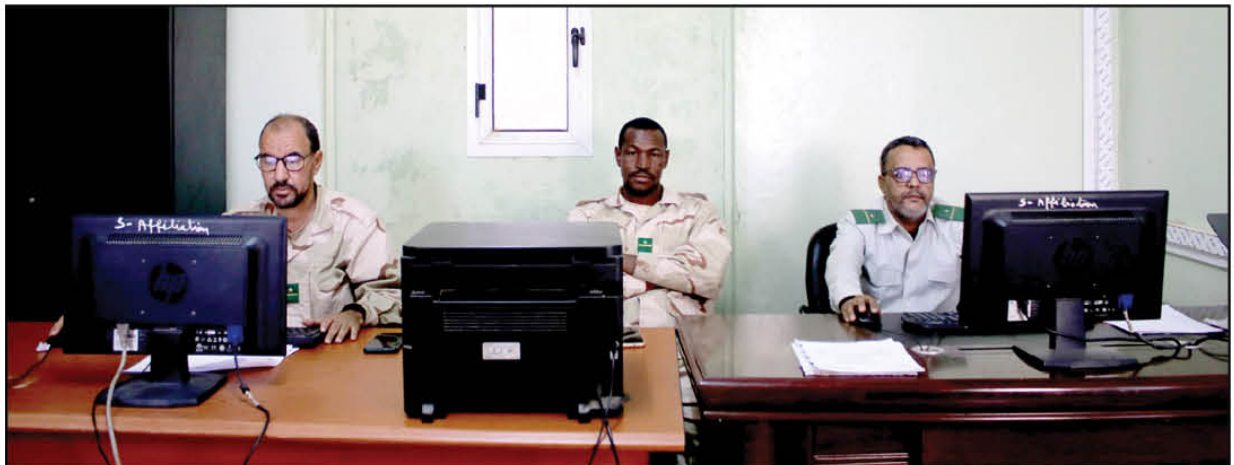
Direction des Enfants des Martyrs et de la Mutuelle des Forces Armées

Un cadre institutionnel pour honorer les martyrs et prendre soin de leurs enfants



La Direction des Enfants des Martyrs et de la Mutuelle des Forces Armées est créée dans un esprit de solidarité entre les membres des Forces Armées. Elle honore les martyrs tombés pour la Patrie. Véritable refuge chaleureux, elle compense l'absence parentale chez les enfants des martyrs. Elle leur offre un accompagnement éducatif dans un cadre propice à bâtir un avenir radieux. La Direction remplit plusieurs missions cruciales.

Elle intervient dans les domaines social, éducatif et sanitaire. Elle renforce chez les enfants des Martyrs, le patriotisme et les valeurs défendues par leurs parents. Elle veille également à couvrir leurs besoins essentiels. Dans cette rubrique, nous mettons en lumière la mission de la Direction des Enfants des Martyrs et de la Mutuelle des Forces Armées, sa structure organisationnelle, les services qu'elle offre et ses principales réalisations.



Entretien avec le Pharmacien - Colonel Mohamed Mahmoud Mohamed TALEB JIDDOU, Directeur de La Direction des Enfants des Martyrs et de la Mutuelle des Forces Armées

EL JEICH: Quand la Direction des Enfants des Martyrs et de la Mutuelle des Forces Armées a-t-elle été créée, et quelle est la nature de sa mission ?

Pharmacien - Colonel Mohamed Mahmoud Mohamed TALEB JIDDOU:

La Direction des Enfants des Martyrs et de la Mutuelle des Forces Armées a été créée par le décret n° R - 1904, du 22 décembre 2003, sous l'appellation initiale de l'Amicale des Forces Armées. Elle a récemment porté sa nouvelle dénomination en tant que direction. C'est une institution à caractère social dont la mission est de promouvoir l'esprit de coopération et de solidarité mutuelle chez les membres des Forces Armées, tout en œuvrant à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Par ailleurs, la Direction joue un rôle pionnier et vital, dans la prise en charge des enfants des martyrs des forces armées et des forces de sécurité, en leur fournissant divers types d'aides par l'intermédiaire du Fonds de Soutien aux Enfants des Martyrs.

EL JEICH: Quels sont les réalisations accomplies en faveur des enfants des martyrs des forces armées et des forces de sécurité ?

Pharmacien - Colonel Mohamed Mahmoud Mohamed TALEB JIDDOU:

Le lien entre la Direction et la catégorie des enfants des martyrs, est régulé à travers le Fonds de Soutien aux Enfants des Martyrs, créé par un décret présidentiel. Ce fonds est financé par des subventions annuelles du budget de l'État et des forces armées et de sécurité.

Le fonds est mis à la disposition de la Direction qui distribue des allocations forfaitaires mensuelles et

régulières aux orphelins mineurs des Martyrs (enfants âgés de moins de 21 ans).

Cette année, par exemple, chaque enfant bénéficiaire a reçu:

- Une somme de 50 000 MRO au titre de prime pour vêtements et fournitures scolaires, à l'occasion de la rentrée scolaire ;
- Une somme de 20 000 MRO pour l'Aïd el - Fitr (Korité) et pour l'Aïd el - Adha (Tabaski) ;
- Une allocation mensuelle de 30 000 MRO.

De plus, les orphelins mineurs des martyrs des forces armées et des forces de sécurité bénéficient d'une assurance maladie.

Actuellement, nous œuvrons, en coordination avec la Division des Ressources Humaines, pour le lancement prochain de la « Carte Orphelin » et la « Carte Veuve ». Ces cartes garantiront à leurs porteurs/porteuses l'accès à leurs droits.

EL JEICH: L'intégration récente de l'expression « Affaires des Retraités et des Enfants des Martyrs » dans le nom officiel du Ministère de la Défense reflète l'importance accordée aux enfants des martyrs. Que signifie cette décision en termes d'attention accordée à eux ?

Pharmacien - Colonel Mohamed Mahmoud Mohamed TALEB JIDDOU:

À la suite de la restructuration du ministère de la Défense, l'Amicale a changé de nom pour devenir Direction des Enfants des Martyrs et de l'Amicale des Forces Armées. Cette évolution a entraîné de nombreux privilèges, notamment l'élargissement des services offerts. Ainsi, au lieu d'un simple soutien forfaitaire mensuel offert par l'Amicale, la Direction assume



désormais une responsabilité plus globale, garantissant une prise en charge complète des enfants des martyrs, y compris sur les plans sanitaire, éducatif, etc.

EL JEICH: Quels services la direction rend-t-elle actuellement aux enfants des martyrs ?

Pharmacien - Colonel Mohamed Mahmoud Mohamed TALEB JIDDOU:

La Direction prend en charge les enfants des martyrs, en leur fournissant les services essentiels et nécessaires dans le domaine de la santé. Elle leur offre également plusieurs autres services sociaux, en suivant leur cadre de vie et en leur apportant soutien et assistance en cas de besoin.

”

La Direction joue un rôle pionnier et vital, dans la prise en charge des enfants des martyrs des forces armées et de sécurité, en leur fournissant divers types d'aides à travers le Fonds de Soutien aux Enfants des Martyrs.

“

Commandant Hamid Abdarrahmane
Chef du Service Informatique à la Direction des Enfants
des Martyrs et de la Mutuelle des Forces Armées

À propos du Fonds de Soutien aux Enfants Mineurs des Martyrs des Forces Armées et de Sécurité

Le Fonds de Soutien aux Enfants Mineurs des Martyrs des Forces Armées et de Sécurité a été créé par le décret n° 021 - 2017/PM du 1er mars 2017.

Ce fonds a pour mission d'identifier et de suivre les affaires des enfants des martyrs. L'article premier de l'arrêté d'application des dispositions du décret n° 021 - 2017/PM stipule que le fonds accorde une allocation forfaitaire mensuelle aux orphelins mineurs des forces armées et de sécurité, dont l'un des parents est décédé sur le champ d'honneur dans le cadre d'une opération militaire, de maintien de l'ordre ou de maintien de la paix, depuis 2003.

Sur cette base, la Direction reçoit les

dossiers de tous les orphelins (âgés de moins de 21 ans) répondant à ces critères, après vérification de la conformité des démarches et de la complétude des dossiers.

Le dossier est constitué des pièces suivantes:

- Un certificat de décès d'un parent (fourni par la Division des Ressources Humaines sur la base d'un rapport médical) ;
- Un extrait d'acte de naissance ;
- Un certificat de tutelle (signé par une autorité judiciaire) ;
- Une procuration (signée par une autorité judiciaire à la demande du tuteur) ;
- Deux photos d'identité du tuteur ;
- Deux photos d'identité de l'enfant.



Les difficultés rencontrées dans cette étape incluent:

- La non - prise de contact de certaines familles avec l'Amicale ou l'absence d'initiatives pour entreprendre les démarches, malgré leur éligibilité aux services du fonds ;
- L'incomplétude de certains dossiers, ce qui retarde leur traitement ;
- Le logement de certaines familles en milieu rural, rendant difficiles les inspections requises pour certaines procédures.

« Les services rendus aux enfants des martyrs sont sans précédent »

« Pour moi, ce que la Direction des Enfants des Martyrs et de la Mutuelle des Forces Armées offre à travers le Fonds de Soutien aux Enfants Mineurs des Martyrs des Forces Armées et de Sécurité est remarquable et généreux. Au décès en martyr de mon frère, il a laissé derrière lui 7 enfants (4 orphelins de même mère et 3 d'autres mères). Ces enfants se sont trouvés sans logement convenable. Aujourd'hui, ils disposent d'un habitat décent, reçoivent chaque mois leur allocation mensuelle provenant du Fonds des orphelins, en plus des frais de scolarité.

À chaque fête religieuse, les vêtements leur sont également fournis grâce à cette aide. En raison de mes obligations professionnelles,

la mère des 4 enfants de même mère a pris contact avec les responsables de la Direction et reçoit la somme dédiée qu'elle répartit entre eux. Elle coordonne également avec les mères des autres enfants, pour leur remettre les montants qui leur sont dus.

Je n'ai rencontré aucune difficulté dans mes interactions avec la Direction des Enfants de Martyrs et de l'Amicale des Forces Armées. Chaque fois que je les sollicite pour répondre à un besoin spécifique, ils le font de manière exemplaire. Bien que mes obligations professionnelles me conduisent souvent hors de la capitale, je peux aisément gérer à distance toute question liée aux services offerts, sans obstacle.

Je tiens à remercier chaleureusement



Mohamed Bougari -
Sous - officier à la retraite
(Tuteur de 7 orphelins)

la Direction pour les services qu'elle fournit aux enfants des martyrs, ainsi que pour l'attention particulière qu'elle leur accorde. J'apprécie énormément ces efforts et les considère comme une réalisation précieuse et sans précédent.



Au début du 3ème millénaire, les caractéristiques d'une crise multidimensionnelle ont commencé à planer sur la région sahélo - saharienne. Une crise que les décideurs, chercheurs et parties prenantes qualifient de «dilemme du Sahel».

Cette rubrique vous présente le questionnement des mesures visant à contenir la menace de l'extrémisme et du crime organisé résultant de ce dilemme. Elle interrogera la réalité et les contextes sociaux, culturels, politiques et sécuritaires. Dans cette rubrique, nous veillerons à ce que l'élite militaire et civile trouve des articles, des études et des analyses, sérieux, apportant des réponses à un certain nombre de questions et de questionnements sur le Sahel, depuis plus de 2 décennies.

Espace du Sahel Africain.. Déplacement forcé et enjeux sécuritaires

→ **Lieutenant - colonel Ahmed Abdallahi TAFFA**



Déplacement, un concept précis

Le déplacement désigne le départ contraint d'individus ou de groupes de leur lieu de résidence habituel pour s'installer ailleurs, sans franchir les frontières de leur pays. Ce phénomène résulte souvent de circonstances coercitives comme des conflits armés, des catastrophes naturelles ou une dégradation de l'environnement. Contrairement à la migration, qui peut être internationale, le déplacement reste strictement interne.

Selon les Nations Unies, le déplacement forcé est défini comme étant un « mouvement forcé de populations, provoqué par des éléments de contrainte et de coercition, y compris la peur de persécutions, les dangers pour la vie et l'absence de moyens de subsistance, qu'ils soient dus à l'action humaine, comme les guerres et les conflits, ou à des phénomènes naturels, tels que les catastrophes climatiques ou environnementales, comme les ouragans, les inondations et les tremblements de terre ».

Une définition précise du terme « déplacé » met en avant « un individu ou un groupe d'individus, contraints ou forcés de fuir ou de quitter leur domicile ou leur lieu de résidence habituel, sans franchir les frontières internationalement reconnues, soit en raison d'un conflit armé, de violences généralisées, de violations des droits humains, ou encore de catastrophes d'origine naturelle ou humaine ».

Les Principes directeurs des Nations Unies sur le déplacement interne, adoptés en 1998, restent la seule référence internationale pour définir

ce phénomène. Ils stipulent que « Les déplacés sont des personnes ou des groupes de personnes qui ont été forcés ou contraints de fuir ou de quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, pour éviter les effets d'un conflit armé, de violences généralisées, des violations des droits humains ou des catastrophes naturelles ou humaines, et qui n'ont pas traversé les frontières internationalement reconnues de leur État ».

En effet, le déplacement concerne les individus ou groupes impactés individuellement ou collectivement, et contraints ou forcés à fuir, en raison d'actes d'intimidation, les obligeant à quitter leurs domiciles ou lieux de résidence habituels. Les causes peuvent inclure des conflits armés - qu'ils soient internationaux ou internes -, des violences généralisées issues de tensions ou de troubles internes, ou encore des catastrophes naturelles telles que la sécheresse, les inondations, les tremblements de terre ou les ouragans. Le déplacement peut également résulter de grands projets de développement menés par l'État, comme la construction de barrages, sans que les autorités concernées ne prennent des mesures pour reloger ou indemniser les populations affectées.

Le déplacement forcé constitue une préoccupation majeure pour la communauté internationale, notamment les pays directement touchés. Les victimes, qu'il s'agisse de déplacés par des catastrophes naturelles, des guerres civiles, des conflits internes ou des violations des droits humains, figurent parmi les populations les plus vulnérables. Ce phénomène, déjà alarmant, s'intensifie sous l'effet de la multiplication des conflits et de la dégradation climatique.

Le Sahel africain illustre tragiquement cette réalité. Cette vaste région, au croisement de plusieurs pays, est l'une des plus affectées par les conflits ethniques et raciaux. Elle subit également les effets d'un changement climatique brutal, à l'origine de sécheresses et d'inondations récurrentes. Ses frontières poreuses, ses migrations saisonnières et environnementales, ainsi que l'ingérence croissante d'acteurs non étatiques compliquent encore la situation.

Historiquement, le Sahel a toujours connu une forte mobilité interne. Les migrations saisonnières, en particulier, ont longtemps été une stratégie de survie face à un environnement hostile. Elles permettent de diversifier les moyens de subsistance et d'atténuer les effets du climat. Mais aujourd'hui, cette mobilité est de plus en plus contrainte et souvent forcée.

Quels sont les principaux facteurs déclencheurs de ces déplacements massifs ? Comment définir précisément un déplacé ? Quels défis sécuritaires cette situation pose-t-elle au Sahel ? Et, surtout, quelles solutions peuvent être envisagées pour y faire face ?

Migrant, déplacé, réfugié, quel terme utiliser ?

La notion «déplacé» chevauche souvent avec d'autres notions telles que «réfugié» ou «migrant». Ce qui impose une distinction précise.

Un migrant est défini comme étant «une personne qui se déplace depuis son lieu d'origine ou de résidence, non pas à cause d'une menace directe de persécution ou de mort, mais principalement dans le but d'améliorer sa vie, que ce soit par le travail, l'éducation, le regroupement familial ou d'autres raisons».

Malgré des similarités, telles que le non - franchissement des frontières internationales, le déplacement ne peut être assimilé à la migration, qu'elle se fasse à l'intérieur d'un même pays ou entre différentes régions. La distinction majeure réside dans le fait que le déplacement est forcé, sans que l'individu ou les groupes aient choisi ou souhaité ce mouvement.

Le déplacement survient souvent de manière soudaine, sans préparation préalable, et peut concerner des groupes entiers qui quittent leurs lieux d'origine sans disposer des ressources matérielles ou des biens nécessaires à leur survie. À l'inverse, la migration repose sur une réflexion et une décision préalable. Elle peut être effectuée individuellement ou collectivement, mais le migrant a généralement la liberté de choisir ce qu'il souhaite emporter avec lui, sans être confronté à une menace immédiate pour sa vie ou à un facteur coercitif qui le pousserait à partir.

Quant au réfugié, et selon la Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés de 1951, c'est «toute personne qui, en raison d'une crainte fondée de persécution pour des motifs de race, de religion, de nationalité, d'appartenance à un certain groupe social ou d'opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité ; et qui ne peut pas ou ne veut pas, en raison de cette crainte, se réclamer de la protection de ce pays».

Contrairement au réfugié, le déplacé fait souvent face à un avenir incertain. Sa protection reste incomplète. Il ne bénéficie d'aucune convention spécifique et les accords sur les droits humains ou le droit humanitaire s'appliquent rarement de manière efficace sur lui. De plus, les acteurs internationaux, qu'ils soient étatiques ou non, hésitent souvent à intervenir dans des conflits internes pour leur venir en aide.

Un phénomène multidimensionnel

Le Sahel africain est au cœur de la crise des déplacements forcés, provoquée par une combinaison de facteurs complexes. Conflits armés, terrorisme, insécurité généralisée, pauvreté extrême et impacts du changement climatique s'entremêlent pour créer une instabilité durable. Les sécheresses récurrentes, la désertification et la dégradation des terres cultivables aggravent la perte des moyens de subsistance, poussant des millions de personnes à se déplacer pour trouver des ressources essentielles comme l'eau ou la nourriture.

Le Sahel, vaste région reliant le Maghreb à l'Afrique subsaharienne, occupe une position stratégique. Carrefour géopolitique du continent, il s'étend de la mer Rouge à l'Atlantique et abrite des ressources naturelles abondantes, comme l'or, le charbon, le phosphate et l'uranium. Sa proximité avec les grandes zones pétrolières et gazières du Nigéria et de l'Algérie renforce son importance. Avec une superficie d'environ 3 millions km², le Sahel couvre plusieurs périmètres géographiques :

- Premier périmètre: Il s'étend de la mer Rouge à l'est jusqu'à l'océan Atlantique à l'ouest, couvrant la Corne de l'Afrique (Somalie, Djibouti, Érythrée, Éthiopie), et passant par le Soudan, le Tchad, le Niger, le Mali et la Mauritanie ;

- Deuxième périmètre: au nord, englobant l'Algérie et la Libye ;

- Troisième périmètre: au sud - ouest, comprenant le Sénégal, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Nigéria.

Cette répartition illustre une diversité climatique, économique et culturelle, mais aussi des défis partagés entre ces États.

En effet, le Sahel est marqué par des caractéristiques complexes :

1. Hétérogénéité sociale, à cause de sa diversité ethnique, raciale et tribale ;
2. Fragilité des institutions étatiques héritées de l'époque coloniale ;
3. Manifestations généralisées d'un faible attachement citoyen ;
4. Crises économiques, aggravées par une dette massive ;
5. Exposition accrue aux catastrophes environnementales ;
6. Prolifération des épidémies ;
7. Migrations et mobilités ;
8. Poids de l'endettement ;
9. Ingérences des puissances étrangères aux ambitions économiques, notamment la France, la Chine et les États - Unis ;

10. Instabilité frontalière propice au terrorisme et au crime organisé.

Les ressources naturelles abondantes du Sahel lui confèrent une importance géopolitique majeure. Toutefois, elles exacerbent les défis politiques et économiques, tout en intensifiant la compétition internationale et étrangère pour leur contrôle.

Un cercle vicieux

Les conflits armés et le déplacement des populations au Sahel sont étroitement liés: les attaques répétées et la détérioration des conditions de sécurité entraînent l'effondrement des services publics de base, incitant les gens à fuir leurs foyers, à la recherche de zones plus sûres à l'intérieur de leurs propres frontières ou des pays voisins.

L'aggravation des conflits internes croissants entraîne l'insécurité et réduit la capacité des populations à recourir aux stratégies de résilience traditionnelles, comme la mobilité et le nomadisme, suscitant ainsi des déplacements à grande échelle et des vagues de migration clandestine.

Les conflits armés, souvent liés à des tensions ethniques ou religieuses, sont un moteur principal des déplacements internes. L'effondrement des systèmes de sécurité dans des pays comme le Mali et la Libye a favorisé l'émergence de groupes armés et intensifié la crise humanitaire.

Le terrorisme dans le Sahel complique davantage la situation sécuritaire. Des groupes tels qu'Al - Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), l'État Islamique (EI) et Boko Haram sont actifs. Ils profitent de la faiblesse des gouvernements et de l'instabilité de la sous - région. L'immensité du territoire complique le contrôle de la zone déjà complexe et étendue. De plus, la longueur des frontières et leur nombre d'entrées rendent leur surveillance difficile, ce qui aggrave les déplacements internes causés par la prolifération du terrorisme. Ainsi, le Sahel reste l'un des endroits les plus vulnérables à l'expansion de ces groupes terroristes.

Par ailleurs, le Sahel est devenu un point de transit de formes notoires de criminalité. Il est désormais une plaque tournante du trafic de drogue, entre les zones de production et les marchés de consommation en Europe et au Moyen - Orient. Parallèlement, la traite des êtres humains et d'autres formes de criminalité multidimensionnelles se sont également intensifiées, contribuant à

l'essor du crime organisé.

Liée au crime organisé, l'immigration clandestine alimente des activités illégales comme la contrebande et le trafic d'armes. Les États, fragilisés, peinent à contrôler leurs territoires, laissant libre cours aux réseaux actifs dans cette activité illicite. Il s'agit d'un des défis sécuritaires les plus importants dans le Sahel, en raison de son lien étroit avec d'autres formes de crime organisé, comme la contrebande et le trafic d'armes.

Insuffisances structurelles

L'histoire des pays du Sahel africain est marquée par une série de crises complexes, comme la fragilité des institutions étatiques, l'insécurité alimentaire et l'explosion démographique, aggravant les conditions sociales des populations. La corruption, sous diverses formes, s'est répandue, accompagnée de politiques gouvernementales inefficaces et d'une instabilité politique croissante. L'activité agricole, déjà faible, n'a pas permis de développer l'économie rurale, accentuant la dépendance au marché mondial. Cette situation détériore les conditions de vie, entraînant faim, misère et privation sociale, et alimentant les vagues de déplacement forcé. Les catastrophes se produisent souvent à la suite d'événements naturels ou artificiels de différentes sources et de gravité variable. Ces catastrophes prennent diverses formes ou modèles dont la durée varie de courtes périodes à des années. Les catastrophes causées par des conditions météorologiques changeantes, en particulier les inondations, sont responsables de nombreuses séries de déplacement que connaît le monde, presque chaque année.

Le changement climatique intensifie les catastrophes naturelles, telles que les inondations ou les sécheresses prolongées. Ces événements, souvent imprévisibles, provoquent des vagues massives de déplacements. Les populations, déjà vulnérables, sont contraintes de fuir sans préparation, aggravant leur précarité. Les populations locales disposent de moyens limités pour faire face à l'aggravation des phénomènes climatiques. Le climat aride du Sahel impose des défis uniques. Les précipitations annuelles, souvent inférieures à 400 mm, amplifient le phénomène de désertification. Des écarts de température records, comme à Tamanrasset en Algérie, rendent l'agriculture – principale activité économique – difficilement viable. Plus de 65 % des terres arables sont déjà dégradées, exacerbant la vulnérabilité des populations locales, qui dépendent de ressources naturelles limitées.

Le développement et le déplacement entretiennent une relation complexe et bidirectionnelle. D'un côté, un développement insuffisant limite les opportunités économiques et sociales, incitant les

populations à se déplacer pour améliorer leurs conditions de vie. De l'autre, les déplacements massifs perturbent les efforts de développement, en mettant sous pression les infrastructures, les ressources et les services publics. L'échec du développement engendre des problèmes majeurs, comme la pauvreté et l'instabilité politique, qui exposent davantage les populations à des crises humanitaires et les contraignent souvent à migrer pour chercher un environnement plus sûr.

La pauvreté et le sous - développement du Sahel aggravent les déplacements. L'absence de grands projets d'infrastructure, comme des barrages ou des routes, pousse les populations rurales à migrer. Ces dernières cherchent souvent refuge dans des zones urbaines précaires ou dans des zones périphériques, où elles s'entassent dans des habitats informels, souvent privés de services de base et exposés à des conditions de vie vulnérables. Ce qui fragilise davantage le tissu social des communautés locales.

Conclusion

L'augmentation persistante des tensions internes, des conflits armés et des facteurs climatiques a intensifié les déplacements forcés à travers le monde, particulièrement au cours des dernières décennies. Ces crises exposent des millions de personnes déplacées à des conditions de vie extrêmement difficiles. Les conséquences sont souvent dramatiques, avec un nombre croissant de décès, notamment parmi les groupes les plus vulnérables: enfants, femmes et personnes âgées.

Dans la région du Sahel, le déplacement forcé illustre l'instabilité sécuritaire qui prévaut. Il engendre de multiples menaces et défis, nécessitant des réponses politiques adaptées. En priorité, des stratégies préventives doivent être mises en place pour réduire les impacts du déplacement. La coopération sous - régionale doit également être renforcée afin de combattre le crime organisé, sécuriser les frontières et tarir les sources du terrorisme. Il est crucial de décourager les pratiques telles que le paiement de rançons pour libérer les otages. Enfin, des efforts concertés sont indispensables pour freiner la migration clandestine, notamment en facilitant le retour des réfugiés dans leurs pays d'origine.

*Article extrait de la thèse d'obtention du Master en Relations Internationales (Collège de Défense du G5 Sahel) – Année académique 2023 - 2024.

Bibliographie

(par ordre alphabétique arabe)

- (1) ابن بطوطة بن زيان، المعضلات الأمنية في منطقة الساحل الإفريقي، أطروحة لنيل شهادة الدكتوراه في العلوم السياسية والعلاقات الدولية، كلية العلوم السياسية والعلاقات الدولية، جامعة الجزائر، السنة 2023.
- (2) أحمد علي العماد، السياسة الوطنية اليمنية لمعالجة النزوح الداخلي في اليمن، مجلة جامعة الرازي للعلوم الإدارية والإنسانية، مجلة علمية محكمة، تصدر عن كلية العلوم الإدارية والإنسانية، جامعة الرازي، العدد الرابع، المجلد الأول، ديسمبر 2021.
- (3) أنا تيبايوجوكا، التكيف مع النزوح الحضري، نشرة الهجرة القسرية 34، فبراير 2010.
- (4) أنا ليندلي، البحث في قضية التهجير جراء الجفاف، البيئة والسياسة والهجرة في الصومال، نشرة الهجرة القسرية، 45، مارس 2014.
- (5) بالغ تسلاكيان وعدنان نسيم، النازحون داخليا: أية حماية؟، مجلة موارد الصادرة عن المكتب الإقليمي للشرق الأوسط وشمال أفريقيا، منظمة العفو الدولية، عدد 21، 2014.
- (6) خالد بشكيك، التهديدات اللاتماثلية في منطقة الساحل الإفريقي: الإرهاب والجريمة المنظمة، دراسة في حدود العلاقة، مجلة أبحاث قانونية وسياسية، جامعة جيجل الجزائر.
- (7) خالد حنفي علي، الشركات العالمية لعبة الصراع والموارد في إفريقيا، مجلة السياسة الدولية، العدد 169، يوليو 2007.
- (8) صفية إدري، آليات صيانة الأمن الإنساني بين مسؤولية الدولة وتمكين الفواعل غير الدولائية، منطقة الساحل نموذجاً، أطروحة لنيل شهادة الدكتوراه في العلوم السياسية، تخصص العلاقات الدولية، جامعة باتنة، الجزائر، العام الدراسي: 2018 - 2019.
- (9) صلاح الدين طلب فرج، حقوق اللاجئين في الشريعة الإسلامية والقانون الدولي، بحث منشور في مجلة الجامعة الإسلامية، المجلد 17، العدد 1، غزة، 2009.
- (10) علي غليس ناهي السعيد، المفهوم والمنظومة الجغرافية بظاهرة التصحر، مجلة ميسان للدراسات الأكاديمية، المجلد الثامن، العدد 15، ديسمبر 2009.
- (11) الهجرة والنزوح والتنمية في منطقة عربية متغيرة، تقرير الهجرة الدولية لعام 2015، لجنة الأمم المتحدة الاقتصادية والاجتماعية لغربي آسيا، ومنظمة الهجرة الدولية، جنيف

MEILLEURS TARIFS POUR LES APPELS INTERNATIONAUX EN MAURITANIE

À partir de

7.8 N-UM/
MIN



A PARTIR DU 03 AVRIL 2023





Major Général des Armées

MEMOIRE MILITAIRE

Depuis la nuit des temps, le domaine de la Mauritanie actuelle ne cesse de connaître des expériences militaires. Ces expériences constituent des jalons importants de notre histoire militaire. Mais, elles ne sont pas, toutes, inscrites.

Dans cette rubrique, nous vous proposons d'interroger la mémoire militaire nationale. Aussi, nous invitons les chercheurs et historiens à contribuer à lever la poussière sur ces expériences. Cette rubrique est mise à leur disposition pour la publication de leurs œuvres de recherches dans ce domaine.

Outils de combat dans la société traditionnelle mauritanienne

Partie III (suite et fin)



Col Hedeid

Chargement du fusil traditionnel

1. Chargement de la poudre (La'mara)

Le fusil traditionnel est chargé en poudre à canon, à travers la bouche du canon (appelée Ja'ba ou Sebtana). La quantité de poudre à canon, mesurée généralement à la poignée, dépend du type de poudre et de la capacité du canon. Une fois la poudre visible à travers la pièce métallique, El Bezoul, fixée sur la pièce Smina, le tireur sait que le volume est suffisant. La poudre est compactée avec un bâton spécifique, utilisé avec délicatesse pour éviter tout risque. Ensuite, des résidus d'animaux (vache ou chameau) sont ajoutés, puis également compactés. Ce bâton de compression a un double usage : son extrémité pointue est utilisée pour nettoyer et vider le fusil, tandis que son extrémité non pointue sert à tasser dans le canon, la poudre, la balle et les résidus d'animaux.

2. Chargement de la balle

La balle est insérée dans le canon par - dessus la poudre et les résidus d'animaux, suivie d'un nouvel ajout de ces derniers. Ces résidus présentent plusieurs avantages :

- Ils stabilisent la balle et la poudre, évitant leur déplacement lors des mouvements du tireur ;
- Ils facilitent la mobilité et la visée du tireur, lui offrant une plus grande liberté de manœuvre, d'action et de précision ;
- Ils n'altèrent pas la puissance de propulsion de la balle, générée par l'explosion de la poudre ;
- Ils sont abondants et faciles à manipuler.

3. Chargement de la capsule

La capsule, enveloppée dans un cadre en cuir, est fixée autour d'El Bezoul. Elle établit un contact direct entre ses composants inflammables et la poudre à canon. Une fois la capsule prête, le fusil n'attend plus que le déclenchement.

Composantes du fusil traditionnel Lekcham

Le fusil Lekcham compte 12 éléments principaux, fabriqués majoritairement à partir de matériaux locaux, sauf le canon, souvent acquis sur les marchés. Ce caractère artisanal met en valeur l'ingéniosité des artisans locaux, dans un contexte souvent peu enclin à valoriser l'innovation.

Les principales parties du fusil sont :

1. Le canon (Ja'ba) : tube en acier, d'environ deux coudées, souvent acquis dans les marchés locaux. Il peut être remplacé par un canon de fusil «El - werwar» ;
2. La gâchette (Ladhkar) : une extension fixée au canon par soudure ;
3. Le percuteur (Tamqilt) : extension de la gâchette (Ladhkar), sous forme d'une queue ;
4. Smina : pièce d'acier fixée au canon par refendage (Tewchik) ;
5. Bezoul : petite pièce métallique, d'un doigt, montée par refendage sur la Smina ;
6. L'Afaad, mécanisme complexe comprenant plusieurs éléments :
 - Dent (Ďarš) : une partie de mécanismes mobiles qui comporte deux détonateurs ;
 - Détonateur (Naqsha) : fixé sur la dent, il agit comme un ressort ;
 - Plume (Risha) : attachée au détonateur, elle fait partie du système des mécanismes mobiles ;
 - Le verrou de retenue (Leghzal) : pièce de mécanismes mobiles qui maintient le détonateur et la plume en position arrière lors de l'armement, jusqu'à l'actionnement de la détente ;
 - Le bras (Dhra'a) : Il est fixé à l'Afaad, via la dent.
7. Plaque : pièce plate en acier et en bois, sur laquelle l'ensemble des mécanismes mentionnés précédemment est monté ;
8. La crosse du fusil (N'aala) ;
9. Le mécanisme de sécurité (Hjab) ;

10. Les agrégats (Ajmami') ;

11. Le bateau (El 'oud) : Il est fabriqué à partir du bois d'arbres locaux appelés Mpou et Adriss (Commiphora africana) ;

12. La détente (Ghars).

Au milieu du fusil traditionnel, un système de vis installé relie l'Afaad à la plaque pour faciliter le démontage et l'entretien.

Spécificités techniques et de combat du fusil traditionnel

- Portée opérationnelle : Le fusil traditionnel dispose d'une portée d'environ 80 mètres, influencée par plusieurs facteurs, dont :

- Absence de Rayure : Le canon du fusil conventionnel ne dispose pas de la propriété d'hélice, ce qui limite la rotation et la poussée de la balle ;

- Forme de la balle : la balle traditionnelle prend une forme ronde, plutôt que la forme profilée, ce qui permet sa résistance aux facteurs de freinage, notamment le vent.

- Calibre ou taille de la balle : La balle étant conçue en fonction de la taille de la bouche du canon (obus de canon), on peut donc dire que chaque fusil a son propre calibre.

Ainsi, il existe deux types de balles :

- Le type ajusté (Medebba) : balle parfaitement ajustée à la bouche du canon, elle est chargée via un pilon. Elle suit une trajectoire stable et droite jusqu'à la cible, minimisant ainsi l'impact d'autres facteurs sur la précision de visée ;

- Le type flottant (Mghayrouta) : balle de calibre légèrement inférieur à la bouche du canon, ce qui lui permet de passer facilement mais avec un risque accru de déviation par rapport à la trajectoire visée.

En cas de pénurie, des pierres ou fragments métalliques peuvent remplacer les balles, bien que leur précision soit moindre. De même, de petits morceaux d'acier (Tinguerda) peuvent faire l'affaire. Le tir s'appelle alors « dispersion ».

Système de fonctionnement du fusil traditionnel

On peut distinguer deux types de fonctionnement, en fonction des caractéristiques et des composantes du fusil étudié (Ehel Leshfar ou Ehel Lekseibat).

1. Fonctionnement des « Ehel Leshfar »

L'armement

La mise en fonction d'un fusil traditionnel commence par son armement, réalisé juste après la préparation de la première balle (Maktana). Le tireur actionne le levier du bras, tirant ainsi

les mécanismes mobiles vers l'arrière. Ce mouvement provoque une friction initiale entre la hache du verrou de retenue (Gadoum Leghzal) et le premier détonateur (Naqsha) de la dent. Cette friction peut suffire à produire une étincelle lorsque le tireur presse la détente, déclenchant ainsi la percussion de la poudre. Plus le levier est tiré vers l'arrière, plus la percussion gagne en intensité. Le processus se poursuit jusqu'à ce que le verrou de retenue s'enclenche à la seconde gravure du détonateur, atteignant la pleine extension et complétant ainsi l'armement.

Lancement des mécanismes mobiles

Le système des mécanismes mobiles comprend :

- La dent (Dārš)
- Le bras (Dhra'a)
- La plume (Risha)
- Le détonateur (Naqsha)
- La détente (Ghars)
- Le verrou de retenue (Leghzal).
- La hache du verrou de retenue (Gadoum Leghzal).

Une fois l'armement terminé, le tir est déclenché par une simple pression sur la détente. Cette action met en friction la détente avec l'arrière du verrou de retenue, libérant l'avant de la hache. Cela désenclenche les mécanismes mobiles verrouillés, à savoir la dent et la hache, permettant aux éléments du système – dent, plume, détonateur et bras – de se mettre en mouvement. L'impact du bras sur le canon, maintenu en place par un ressort à l'extrémité de l'Afaad, déclenche l'explosion. À son extrémité, le bras porte un morceau de silex affûté et fixé par une vis. En frottant contre le canon, ce silex produit l'étincelle nécessaire à la détonation.

Le canon, conçu à partir d'un métal dense de la taille d'un pouce et fixé à l'Afaad par un ressort, joue un rôle clé. Ses propriétés spécifiques, issues d'un traitement particulier, permettent de générer une étincelle dès qu'il entre en contact avec la pierre. Ce mécanisme assure un verrouillage et un déverrouillage rapide, rendant le système efficace et fiable.

L'explosion et le tir de la balle

À l'arrière du canon, près des composantes essentielles de la munition – la balle et la poudre – se trouve un petit orifice nommé 'Aïn El Khabsha). Cet orifice joue un rôle crucial en permettant à l'étincelle de pénétrer à l'intérieur du canon. Cet orifice est relié à un petit cadre métallique externe, en forme de jarre. Ce cadre contient une petite quantité de poudre, équivalente à deux doigts, et est recouvert d'un amorceur.

Lorsque l'étincelle est générée par le frottement de la pierre de silex contre le canon, elle traverse immédiatement cet orifice. Ce passage rapide déclenche une explosion à l'intérieur du canon, suffisamment puissante pour propulser la balle à grande vitesse.

2. Fonctionnement des « Ehel Lekseibat »

Ce modèle de fusil se distingue par l'intégration des pièces Smina et El Bezoul, des évolutions qui le rendent plus récent que le modèle d'Ehel Leshfar. La pièce Smina est fixée directement sur le canon en utilisant une fente spécifique. Celle d'El Bezoul prend la forme d'un stylo creux. Elle est installée de manière similaire à la première, en s'emboîtant sur celle-ci.

Chargement de la poudre à canon ou « Tseqniss »

Une fois les pièces Smina et El Bezoul installées et l'arme chargée avec de la poudre et du plomb pour le premier tir,



appelé El Mektena, le processus se poursuit avec précision. Le tireur met une petite quantité de poudre à canon dans la Smina, tapotant légèrement l'arme inclinée. Il peut également ajouter de la poudre plus fine dans El Bezoul avant de fixer Smina. Cette étape, appelée Tseqniss, consiste à mélanger les deux poudres d'origines différentes pour maximiser l'efficacité du tir. Une fois ce mélange effectué, la capsule, déjà mentionnée, est mise en place.

La conception de la capsule s'ajuste à la forme de la tête du bras de frappe du fusil, qui peut être concave pour s'imbriquer parfaitement avec El Bezoul et la capsule lors de l'impact. Traditionnellement, le bras de frappe est fabriqué en acier, formé en une barre arquée avec une petite saillie. Celle-ci facilite le mouvement de recul nécessaire pour enclencher le tir. L'armement de ce fusil est similaire à celui du fusil Ehel Leshfar. Les deux modèles partagent les mêmes pièces internes et suivent un mécanisme identique pour leur préparation au tir.

Cependant, leur distinction réside dans la manière de déclencher le tir, grâce à l'ajout de pièces spécifiques au fusil Ehel Lekseibat. Alors que le fusil Ehel Leshfar utilise la pierre de silex, le canon et l'œil de la culasse pour générer l'étincelle et propulser la balle, celui d'Ehel Lekseibat s'appuie sur une capsule. Celle-ci, sous la pression exercée par la tête du bras de frappe, presse la poudre à canon, déclenchant une étincelle puissante et assurant ainsi la propulsion de la balle.

Fait notable, l'ensemble du processus dans les deux types de fusils s'effectue à l'intérieur de l'Afaad, rendant les mécanismes invisibles à l'œil nu.

Nomenclature et notions fondamentales

• El Mektena : première balle soigneusement préparée, composée de poudre à canon et de résidus d'animaux bien compactés. La préparation commence par l'introduction de la poudre à canon, tassée au fond du canon. On y ajoute ensuite des résidus d'animaux ou un petit morceau de tissu pour stabiliser le mélange. Ce dernier est à nouveau compressé pour garantir sa cohésion.

Pour le guerrier, El Mektenah revêt une importance cruciale. Elle se distingue par sa puissance et le bruit retentissant qu'elle produit, générant un effet psychologique significatif, souvent dévastateur, sur l'ennemi en situation de combat.

• La'mara : désigne une mesure précise de poudre à canon, équivalente à une paume de main, utilisée pour propulser la balle avec efficacité.

• El - Qaif : cette méthode de tir ingénieuse compense l'absence de mécanisme de tir répétitif dans le fusil traditionnel. Conçue par nécessité, elle permet au guerrier de recharger et de tirer rapidement, sans recourir aux matériaux intermédiaires comme les résidus d'animaux.

El - Qaif intervient immédiatement après le premier tir, appelé El Mektena, offrant une solution rapide pour enchaîner les tirs sur le champ de bataille.

• Tradiis : capacité de tir séquentiel propre aux fusils à double canon, permettant une meilleure cadence de tir en situation de combat.

• Ain El - bakhsha : ce petit orifice situé à la base du canon joue un double rôle. Il permet d'observer le contenu du canon, notamment les composants du projectile, et assure le transfert de l'étincelle et de la poudre à canon vers l'intérieur du canon. Pour maintenir les performances de cet instrument, le tireur procède régulièrement à son nettoyage, appelé Etjeji, afin de retirer les résidus de poudre qui pourraient entraver le tir.



• Es - seghia : Une technique innovante, qui vise à saturer une pièce en acier, comme un canon ou gâchette, pour qu'elle produise des étincelles au contact d'un objet solide. L'opération repose sur deux éléments essentiels :

- Sel moulu ;
- Fils de tissu ordinaire, comme ceux des tentes, réduits en cendres après ébullition.

Ces ingrédients sont finement broyés et appliqués sur la pièce d'acier à saturer. Celle-ci est ensuite chauffée jusqu'à devenir dorée. Ce processus est répété jusqu'à atteindre la saturation souhaitée. Pour évaluer la réussite de l'opération, une goutte d'eau est versée sur la pièce d'acier et l'effet est observé.

- Saturation incomplète : si l'eau mouille la surface, le processus doit être repris depuis le début ;

- Saturation complète : si l'eau glisse immédiatement sans mouiller la pièce, l'expérience est considérée comme réussie.

• Ghaleb El - medva' ou carapace du fusil, est la structure principale permettant de propulser la poudre à canon et les balles. Cet élément joue un rôle crucial, car il détermine le calibre de la balle compatible avec l'arme. Le calibre varie d'un fusil à l'autre, selon la conception artisanale de chaque pièce. L'artisan ajuste minutieusement les balles afin qu'elles correspondent parfaitement au diamètre de la bouche du canon. Cette précision garantit un tir efficace et sécurisé, en maximisant la puissance de propulsion tout en réduisant les risques d'incidents.

D'autres types de fusils traditionnels existent en Mauritanie, notamment :

- Smamla
- El - Houmr
- Eddekhe
- Ehel Le'raguib

Bibliographie

- 1 - محمدو ولد محمدن - المجتمع البيضاني في القرن التاسع عشر (قراءة في الرحلات الاستكشافية الفرنسية) - منشورات معهد الدراسات الأفريقية - الطبعة الأولى 2001
- 2 - فتحي زغروت - الجيوش الإسلامية وحركة التغيير في دولتي المرابطين والموحدين (المغرب والأندلس) - دار التوزيع والنشر الإسلامية - مصر - القاهرة - الطبعة الأولى 2005
- 3 - مذكرة «أسلحة عامة» صادرة عن خلية السلاح وتعليم الرمي بالمدرسة العسكرية لمختلف الأسلحة في أطار.

TRIBUNE CULTURELLE

Dans cette rubrique, nous vous présentons la quintessence d'œuvres de haut niveau de nos éminents intellectuels: leurs recherches et études sur des sujets nouveaux et passionnants dans les domaines de la culture, de la science et du savoir.

Vie économique et sociale en Mauritanie :

Le thé et son chemin de pénétration historique

→ Dr. Mohamed El Mokhtar ES-SAAD

Le thé est souvent perçu comme un élément central du patrimoine culturel mauritanien, imprégnant les habitudes alimentaires et les coutumes sociales en Mauritanie. Pourtant, son introduction dans la sous - région ne remonte qu'au milieu du XIXe siècle, avec des apparitions initialement limitées. Ce n'est qu'au début du XXe siècle qu'il s'est largement répandu. Le débat jurisprudentiel autour de sa licéité semble avoir été de courte durée, permettant ainsi au thé de s'imposer rapidement comme boisson nationale, occupant une place emblématique dans l'imaginaire collectif mauritanien.



Bien que le thé soit aujourd'hui la boisson nationale par excellence en Mauritanie, il n'a pas encore fait l'objet d'une étude approfondie retraçant les étapes de son intégration dans le tissu économique et social, ni les formes de sa représentation symbolique. Et cela, malgré les débats jurisprudentiels intenses et une production littéraire prolifique qui ont marqué ses premières années de diffusion. Si l'approfondissement de ce sujet revient aux historiens et sociologues, nous proposons ici une vue d'ensemble du parcours du thé dans la sous - région, de son adoption progressive, et de l'accueil chaleureux qu'il a reçu, le consacrant comme symbole identitaire en un temps relativement court.

Histoire de spiritualité et de sociétés

Le terme étaye ou thé trouve son origine dans le mot chinois « sha », qui désigne à la fois la plante, ses feuilles et la boisson qui en est extraite. Scientifiquement connue sous le nom de *Camellia sinensis* ou encore *Thea sinensis*, cette plante a vu son nom varier au gré des prononciations en Chine. La forme la plus répandue, cha, est majoritaire dans les régions chinoises continentales, tandis que dans certaines zones côtières, on prononce plutôt tay ou te. Ces deux variantes se sont diffusées à travers les routes commerciales internationales, façonnant les appellations du thé dans le monde. La première s'est imposée en Russie, en Asie centrale, en Inde et en Perse, où le thé arrivait par voie terrestre, tandis que la seconde a prévalu dans les régions accessibles par mer, donnant ainsi tea en Angleterre, thé en France et te en Espagne. Au Maroc et en Mauritanie, les termes tay et étaye se sont forgés, influencés par la proximité linguistique avec l'Espagne et

la France.

Originaire des montagnes de l'Assam, à la frontière entre la Chine et l'Inde, la culture du thé s'est ensuite étendue aux vastes territoires de la Chine, du Japon, de l'Inde, du Sri Lanka et de l'Indonésie. En Chine, la consommation du thé remonte à la Préhistoire, où il était principalement apprécié pour ses propriétés médicinales. Cependant, ce n'est qu'à partir du Ve siècle que le thé s'est intégré à leurs pratiques quotidiennes. Il a également été adopté par les Coréens et les Japonais quelques siècles plus tard. Initialement utilisé comme substitut à l'alcool et pour traiter les addictions, le thé a connu un essor grâce au bouddhisme, qui l'a intégré aux rituels religieux en Chine, tout comme le rite zen l'a fait au Japon. Le savant Al - Biruni (m. 440 H.) mentionne également le thé, ou J'iah, dans ses écrits, soulignant son rôle dans la lutte contre l'addiction. Selon lui, « il est efficace pour contrer les effets néfastes de l'alcool. C'est pourquoi on l'apporte au Tibet, où les habitants ont l'habitude de consommer de grandes quantités d'alcool ; il n'existe pas de remède plus efficace contre l'ivresse que le thé ».

Les moines chinois et japonais ont ainsi utilisé le thé pour diminuer la consommation d'alcool et favoriser la concentration pendant la prière. Dans un contexte similaire, les soufis musulmans ont adopté le café au Yémen au XVe siècle pour se maintenir éveillés durant les prières nocturnes et les récitation. Dans la culture orientale, le thé s'est donc naturellement associé à des connotations spirituelles et religieuses, offrant une manière de communier avec la nature, tout en se consacrant aux pratiques dévotionnelles.

Le thé en Europe

L'Europe a découvert le thé tardivement, à la fin du XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle, grâce aux navigateurs portugais, néerlandais et anglais. La première cargaison de thé est arrivée à Amsterdam vers 1610. En France, le thé a été mentionné pour la première fois en 1635 - 1636, tandis qu'en Angleterre, il a été introduit via les Pays - Bas et promu dans les cafés londoniens. La Compagnie des Indes Orientales a commencé son importation en 1669, mais la consommation de thé en Europe n'a pris de l'ampleur qu'entre 1720 et 1730, lorsque l'importation directe depuis la Chine a remplacé celle passant par Batavia, comptoir néerlandais. Les Anglais, surpassant les Néerlandais, se sont alors imposés comme les principaux importateurs. En 1766, l'Europe importait déjà 7 000 tonnes de thé, un chiffre multiplié par 400 en un siècle, de 1693 à 1793.

Les bienfaits attribués au thé, tels que son efficacité contre les rhumes, le scorbut et les fièvres, ainsi que son rôle supposé dans la lutte contre l'alcoolisme - un problème important à Londres sous le règne de George II - ont renforcé la popularité de cette boisson en Angleterre et dans ses colonies américaines. Cette popularité a même eu un impact politique : les taxes strictes imposées par le gouvernement britannique sur le thé ont contribué à attiser les tensions qui menèrent à la Révolution dans ces colonies.

L'Europe n'a réussi à cultiver le thé que tardivement, en 1827 à Java, puis en 1877 à Ceylan, après avoir remplacé les plantations de café qui y poussaient auparavant.

La Chine était et demeure le principal producteur et consommateur de thé au monde, considérant cette plante comme un symbole de civilisation. L'historien Fernand Braudel voit dans le thé une « plante de haute valeur civilisationnelle, comparable à celle de la vigne en Méditerranée ». Braudel s'interroge également sur le succès remarquable du thé dans des régions où la vigne ne prospère pas, comme l'Europe du Nord, la Russie et les pays islamiques, suggérant que certaines « plantes de valeur civilisationnelle se réservent une zone géographique, excluant toute autre ».

Le thé au Maroc

En Afrique du Nord, le thé fit son entrée au Maroc au début du XVIII^e siècle, d'abord limité à la cour royale et aux élites. Grâce aux consuls européens, notamment britanniques, le thé commença à circuler sous forme de cadeaux de prestige offerts aux sultans. Il se diffuse plus largement parmi la population au cours du XIX^e siècle.

Les Britanniques furent les premiers à introduire le thé au Maroc, l'offrant d'abord au sultan et à ses collaborateurs du makhzen. Le commerce du thé s'étendit par la suite aux ports de Tanger et de Mogador (aujourd'hui Essaouira), ce dernier devenant le premier port marocain à entretenir des relations commerciales directes avec Londres et Marseille



pour l'importation du thé. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, le thé demeurait un produit de luxe, rare et coûteux, réservé aux élites du makhzen. Cependant, la baisse des prix à la fin du siècle permit aux classes aisées d'en consommer davantage, les importations de thé augmentant presque six fois entre 1830 et 1840, tandis que son prix baissait d'environ un tiers. Au cours de la première moitié du XIX^e siècle, le thé se répandit dans les villes marocaines, atteignant les campagnes environnantes dans les années 1870 - 1880, et devint une boisson courante dans les zones rurales entre 1880 et 1892. Cette expansion de la consommation s'explique par plusieurs facteurs : la baisse des prix due à la fin du monopole de la Compagnie des Indes orientales sur le commerce du thé, les répercussions de la guerre de Crimée (1853 - 1856) sur le commerce britannique en Europe de l'Est, l'arrivée des navires à vapeur, et l'ouverture du canal de Suez en 1869.

Dans sa biographie du Sultan Sidi Mohamed Ben Abdellahi (décédé en 1790), Abdelkabar Al - Fassi (décédé en 1899) décrit avec précision les débuts de l'introduction du thé au Maroc et les premières raisons de son usage, inspiré par les pratiques chinoises et japonaises. Il écrit : « Durant son règne (Moulaye Sidi Mohamed, ndlr), Allah a fait apparaître au Maroc la plante de l'ataï, désormais consommée dans toutes les régions du pays. Elle est l'un des traits distinctifs du Sultan et de ses œuvres. Il n'a cessé de déployer des efforts pour répandre cette boisson et augmenter sa consommation, afin de combattre la calamité généralisée qu'est la consommation d'alcool, source de tous les maux et des pires abominations. Allah a effacé cette obscurité par cette lumière [le thé] et a remplacé cet interdit [l'alcool] par ce qui est permis et que les savants et les pieux ont adopté... On raconte que le premier à boire du thé au Maroc fut l'oncle du Sultan mentionné, Mawlana Zidan ben Mawlana Ismail, gouverneur d'Asfi. Grand buveur, il souffrait de douleurs que les médecins ne parvenaient pas à soulager. Un sage chrétien, appelé pour le soigner, lui

Les bienfaits attribués au thé, tels que son efficacité contre les rhumes, le scorbut et les fièvres, ainsi que son rôle supposé dans la lutte contre l'alcoolisme – un problème important à Londres sous le règne de George II – ont renforcé la popularité de cette boisson en Angleterre et dans ses colonies américaines

prescrivait d'arrêter de boire, mais il n'y arrivait pas. Le sage lui proposa alors le thé, et, en lui en donnant régulièrement, il réussit à lui faire abandonner l'alcool, le guérissant par la grâce de Dieu... Lorsque son père, Mewlana Ismail, fut informé, il goûta lui-même au thé, puis l'introduisit à son fils, Mewlana Abdallah... Sous le règne de Sidi Mohammed, cette boisson s'est répandue dans toutes les assemblées et régions, et son usage ne cessa de croître dans les campagnes comme dans les villes au fil des années... ».

Ce récit est corroboré par les témoignages du chirurgien anglais William Lemprière lors de sa visite à Tardant en 1789, ainsi que par ceux du consul espagnol à Larache en 1880 et d'Ola Bay Al - Abbasi. Tous s'accordent à dire que la consommation de thé s'est largement répandue au Maroc sous le règne du Sultan Sidi Mohammed ben Abdallah.

Le thé en Mauritanie

En Mauritanie, bien que les échanges commerciaux avec l'Europe aient débuté au XVII^e siècle, le thé n'est mentionné dans aucune taxe douanière sur la liste des produits échangés, qu'à partir du milieu du XIX^e siècle. De plus, les Français ayant interagi avec la région n'en font pas mention avant cette époque. Ainsi, des explorateurs comme Brisson, Saugnier, Durand ou même l'Abbé Boilat n'évoquent pas le thé, ce dernier précisant en 1853, en parlant des Bidhan, que « leur boisson se limite à l'eau ou au lait ». Cette observation est confirmée en 1860 par Bourelle, qui décrit l'alimentation des populations du Brakna comme se limitant au lait caillé en journée et au lait le soir, les veillées étant animées par de copieuses séances de tabac.

René Caillié, voyageur du premier tiers du XIX^e siècle, ne mentionne le thé qu'une fois arrivé à Jenné, où il observe que « les habitants possèdent également du sucre blanc et du thé ; cependant, seuls les grands riches peuvent se permettre de l'utiliser ». Lors de son passage dans le sud du Maroc en 1828, il note que « les habitants les plus riches de Tafilelt prennent au petit-déjeuner du thé, du pain et quelques grains de figues ». Le thé semble avoir pénétré la Mauritanie par les caravanes commerciales transsahariennes

venant du nord, notamment des régions de Touat et d'Oued Noun.

Il semble que l'expansion du commerce du thé et de sa consommation s'est progressivement développée en Mauritanie, simultanément à son essor au Maroc au XIX^e siècle, où les échanges commerciaux entre les deux régions étaient particulièrement dynamiques. Des documents français de 1805 attestent la présence de thé à Tombouctou, où une livre de thé, accompagnée de sucre, valait entre 6 et 8 mithqals d'or. À cette époque, en Mauritanie, le thé restait réservé à une élite, importé via des caravanes sahariennes dirigées par les tribus Oulad Boussbaa, Tekna, et Tedjekanet.

Baba ben Cheikh Sidiya (décédé en 1924) confirme l'origine marocaine du thé en Mauritanie et décrit une soirée traditionnelle où cette boisson était servie. Le pèlerin Ibn Tuwayr al - Janna, au cours de son voyage entre 1829 et 1834, rapporte avoir appris le goût du thé qu'il consuma régulièrement avec son fils, Sidi Mohammed al - Sabir. Ils ramenèrent à Ouadane une quantité de thé et les ustensiles nécessaires à sa préparation.

En 1850, Léopold Panet confirmait déjà la popularité du thé dans les régions du Trarza et de l'Adrar. Henri Barth, à la même époque, attestait également sa consommation à l'extrême-est du pays, fournissant des informations précises sur son commerce et son niveau de consommation dans cette région. Il avait, par exemple, acheté à une caravane de Tajakant venant de Touat, plusieurs livres de sucre et une demi-livre de thé, dont « il en avait cruellement besoin, car, il était difficile d'obtenir ces produits autrement qu'en gros, à raison de 12 livres de sucre pour une livre de thé, car, ces deux denrées étaient toujours considérées comme étant un seul produit ».

Lors de sa visite au Cheikh Sidi Ahmed al - Bakkay al - Kunti, le 12 janvier 1854, Barth le trouva en train de boire du thé, qu'il utilisait aussi à des fins thérapeutiques. Selon Barth, bien que le thé fût déjà largement consommé, il restait cher et rare dans la région. Il écrit : « ... Le thé est un produit de grande

En Mauritanie, bien que les échanges commerciaux avec l'Europe aient débuté au XVII^e siècle, le thé n'est mentionné dans aucune taxe douanière sur la liste des produits échangés, qu'à partir du milieu du XIX^e siècle. De plus, les Français ayant interagi avec la région n'en font pas mention avant cette époque.



consommation pour les Arabes établis à Tombouctou et ses environs, qui apprécient beaucoup boire une tasse de thé. Ils possèdent, si leurs moyens le permettent, tout le nécessaire pour préparer cette boisson, qui, avec le sucre – l'autre principale denrée importée du nord – constitue un luxe coûteux pour les habitants... ».

Du verre aux vers : le thé célébré par la poésie

Les vers du poète Cheikh Sidi Mohammed ben Cheikh Sidiya El Kebir, décédé en 1869, illustrent l'enthousiasme pour le thé à cette époque. De retour de son voyage à Saguia el - Hamra, il remporta du thé et les ustensiles pour sa préparation. Le thé fut servi dans ses assemblées, et ses compagnons en apprécièrent le goût.

À la fin du XIXe siècle, selon le récit du savant mauritanien al - Walati, le thé était déjà largement utilisé à Oualata et Tichitt, où il servait à honorer les hôtes. Al - Walati rapporte qu'en 1894, lors de son séjour chez les descendants de Cheikh al - Sharif al - Mukhtar à Tichitt, au début de son pèlerinage à La Mecque, Abu Bakr ben al - Sharif al - Mukhtar lui envoyait fréquemment « du blé, du riz, de l'orge, du beurre, des épices, du sucre et du thé ».

À son retour de ce voyage, al - Walati apporta avec lui sept blocs de sucre, deux livres de thé, et un coffret contenant les ustensiles nécessaires à sa préparation. Il souligna aussi l'importance du thé dans les marques de respect du sultan Abd al - Aziz à son égard à Marrakech, alors qu'il était de retour. Il décrivit en détail les ustensiles utilisés pour préparer le thé, précisant que « le sultan les logea dans trois chambres magnifiquement décorées, avec des tapis et des couvertures, et mit à leur disposition un réchaud pour faire bouillir l'eau du thé, une belle table, quatre tasses, une théière, un pot à thé, un coffret de sucre, et une corbeille de thé. Un domestique du sultan s'occupait de nous servir le thé le matin et le soir (...) Il nous envoyait de la nourriture chaque matin, midi et soir, et il ne nous envoie que des repas très délicieux. Lorsque le sucre ou le thé venaient à manquer, le domestique les apportait au responsable du ministre, qui les réapprovisionnait ».

Jusqu'aux premières décennies du XXe siècle, le thé en Mauritanie restait l'apanage d'une élite restreinte, mais, il se diffusa progressivement dans toutes les couches sociales, gagnant même une « légitimité religieuse ».

En 1900, P. Blanchet remarque que la coutume d'offrir du thé aux hôtes, notant qu'elle « n'était pas moins importante que celle de lui offrir du lait et de la viande. Certains hôtes préfèrent même le thé à tous les autres types de nourriture et de boissons ».

En 1935, l'auteur de l'ouvrage al - Nafahat al - Randiyya, dans son commentaire sur les habitudes alimentaires

de la région, a précisé que ces habitants « n'avaient pas de boisson connue depuis les nuits du temps, à part le lait, pur ou mélangé. Ils ne connaissaient ni vin ni autre boisson. Lorsque le thé est apparu, ils lui ont accordé toute leur attention, s'y consacrant avec une dévotion semblable à celle des Enfants d'Israël pour le veau d'or. C'est le cas de la majorité des habitants de cette région. Quant à une minorité de privilégiés, comme les notables, les princes et les riches, ils se procurent de chaque contrée, ce dont ils ont besoin en termes de nourriture et autres nécessités, chacun selon ses moyens, oscillant entre opulence, gaspillage et économie ».

Ce à quoi a fait allusion Ibn Hamidoune, avec son style littéraire distinctif, dans sa «Maqâma de la propriétaire de fumée et du thé ». Tout comme le poète Mohammed al - Karrami Ibn Mayaba (décédé en 1921), dont les vers illustrent bien la propagation du thé et de ses accessoires dans toute la région au début du XXe siècle.

Malgré l'importance exceptionnelle que le thé occupe aujourd'hui dans la société mauritanienne, et les débats de jurisprudentiels qu'il a suscités au siècle dernier, ainsi que la riche production littéraire qui en découle, le thé n'a pas été jusqu'à présent l'objet d'étude sérieuse pour dévoiler les étapes de son intégration dans la réalité économique et sociale de la Mauritanie et les formes de sa représentation sociale.

Nous espérons que de jeunes chercheurs s'attacheront à combler ce manque, pour une meilleure compréhension de l'histoire de cette boisson et de son impact sur la culture mauritanienne. Qu'Allah leur accorde succès dans cette noble entreprise !

Bibliographie & webographie

ابن الشيخ سيدي (إبراهيم): النفحات الرندية في العوائد البيضاوية، تحقيق محمد يحيى بن محمد محفوظ، م.ع. د. ب.إ.، 85-1986.

ابن الشيخ سيدي (سيدي محمد): ديوان الشيخ سيدي محمد بن الشيخ سيدي، جمع وتحقيق: الأستاذ عبد الله بن محمد بن سيديا، مراجعة: الأستاذ الشيخ/إبراهيم بن يوسف بن الشيخ سيدي ود. محمد بن تتا، دار الرضوان لصاحبها أحمد سالم بن محمد الأمين بن ابوه، نواكشوط 2018. الولاتي (محمد يحيى): نازلة في إباحة الشاي، ضمن وثائق جامعة فيربورغ الألمانية على الرابط:

<http://dl.ub.uni-freiburg.de/omar/mfmau11710020/>

ولد البراء ولد البراء (يحيى): المجموعة الكبرى الشاملة لفتاوى ونوازل وأحكام أهل غرب وجنوب غرب الصحراء، نشر الشريف مولاي الحسن بن المختار بن الحسن، نواكشوط 2009، المجلد السابع.

ANSOM, D.F.C, Carton 83, pièce 14, dont les informations remontent à 1805.

ANSOM, DFC: Carton 83, pièce n° 148 du 26 mars 1820: Renseignant fournis

des Maures sur la possibilité d'établir des relations entre la côte du Sahara et Tombouktou

LU POUR VOUS

L'Islam entre l'Orient et l'Occident Ali Izetbegović

Synthèse en arabe: Dr. Hamahoullah MAYABA



La relation entre l'Islam et l'Occident est un sujet complexe, englobant des dimensions culturelles, intellectuelles et politiques. Cette relation s'est encore compliquée à l'ère de la mondialisation et des mutations sociales. Comprendre cette interaction et ses répercussions sur les sociétés est essentiel pour parvenir à un dialogue mutuel et à une coexistence pacifique, contribuant ainsi à bâtir un monde plus harmonieux et tolérant.

C'est dans ce cadre que s'inscrit l'œuvre L'Islam entre l'Orient et l'Occident d'Alija Izetbegović. Cet ouvrage figure parmi les contributions les plus marquantes à l'analyse des convergences et divergences entre les systèmes culturels, civilisationnels et religieux de l'Islam et de l'Occident. Il explore également les liens complexes entre religion, philosophie et société.

Izetbegović y propose une vision équilibrée, cherchant à concilier esprit et matière, tout en réfléchissant sur la nature humaine dans les religions et philosophies, ainsi que sur la place de l'Islam dans la pensée universelle. Ce livre ne se veut pas une défense de l'Islam ni une tentative de le présenter à l'Occident. C'est avant tout une analyse philosophique profonde et globale qui présente l'Islam comme une solution équilibrée face aux contradictions civilisationnelles contemporaines.

Le livre se divise en deux grandes parties :

Première partie : Regards sur la religion

Dans cette première partie, Ali Izetbegović aborde, à travers six chapitres, les questions fondamentales liées à l'origine de l'Homme, à l'interaction entre culture et civilisation, et aux implications philosophiques et spirituelles de ces concepts.

Chapitre 1 : Création et évolution

Izetbegović s'attaque à l'épineuse question de l'origine de l'être humaine, exposant deux grandes approches : la théorie de l'évolution de Charles Darwin

et la théorie de la création illustrée par les fresques bibliques de Michel - Ange à la chapelle Sixtine.

La théorie de l'évolution, explique - t - il, propose une explication matérialiste de l'apparition de l'Homme, insistant sur les processus naturels ayant conduit au développement de l'espèce humaine, au même titre que les autres êtres vivants. En revanche, la théorie de la création confère à l'Homme une position centrale depuis sa descente du ciel jusqu'au Jour du Jugement.

Izetbegović critique la théorie évolutionniste, qu'il estime incapable d'expliquer des comportements humains universels tels que les rituels religieux,

les offrandes, la purification, la prière ou encore la pratique de la charité. Ces manifestations spirituelles, enracinées dans l'histoire humaine, dépassent les cadres purement biologiques et matérialistes de l'évolution. L'auteur a abordé les répercussions de ces deux théories sur l'homme : la théorie de l'évolution le considère comme un simple matériau, ce qui conduit à sa vision comme une machine dans le processus de production et de consommation ; tandis que la théorie de la création le considère comme un élément essentiel dans la conception de l'univers, lui donnant une valeur et une signification plus profondes.

L'auteur conclut que l'opposition entre ces deux visions (scientifique et religieuse) illustre la nécessité de reconnaître la complexité spirituelle et morale de l'Homme, qui ne saurait être réduite à de simples explications matérialistes.

Chapitre 2 : Culture et civilisation

Ce chapitre explore la dualité entre culture et civilisation, mettant en lumière leur impact sur la vie humaine. Pour Izetbegović, la culture concerne la vie intérieure de l'Homme : sa liberté, son individualité et son enracinement social. La civilisation, en revanche, se concentre sur la vie extérieure, notamment la relation entre l'Homme et la nature.

L'auteur établit une distinction nette : la culture reflète la diversité des expériences humaines et différencie les nations, tandis que la civilisation tend à uniformiser les sociétés en privilégiant les aspects matériels et productifs. Il illustre cette différence à travers les modèles éducatifs : les sociétés non industrielles privilégient une éducation classique, axée sur le développement humain, alors que les sociétés industrielles favorisent une éducation technique, orientée vers la production et l'efficacité. Izetbegović cite l'exemple des États - Unis et de l'Union soviétique, qu'il décrit comme des puissances industrielles majeures, mais dépourvues de profondeurs culturelles au sein des nations. Il souligne le danger de cette suprématie technologique dénuée de la dimension humaine : elle peut engendrer des conflits entre des peuples dits « civilisés » et d'autres, moins visibles dans cette niche de représentations, mais, riches culturellement.

L'auteur approfondit cette réflexion en comparant la culture rurale et urbaine. La culture rurale, ancrée dans le folklore hérité de génération en génération et constituée de valeurs communautaires, favorise la coopération et la spiritualité. La culture urbaine, en revanche, repose sur une dynamique de production et de consommation, souvent influencée par les médias. Ce contraste affecte directement les valeurs religieuses, plus présentes à la campagne et peu présentes, voire absentes, en milieu urbain.

Izetbegović conclut en insistant sur l'importance de comprendre et de concilier ces deux dimensions pour

établir un équilibre au sein des sociétés modernes. La coexistence harmonieuse de la culture et de la civilisation est, selon lui, essentielle pour éviter les déséquilibres sociaux et spirituels.

Chapitre 3 : Le phénomène de l'art

Dans ce chapitre, Ali Izetbegović explore le lien profond entre l'art et la religion, notant que les rituels religieux répondent au besoin de gratification artistique chez l'être humain. Il cite des textes religieux chantés ou psalmodiés, à l'instar de la lecture de Livres Célestes. Ces pratiques reflètent, selon lui, comment l'art peut contribuer à améliorer l'expérience spirituelle.

Pour l'auteur, la dualité entre religion et science prouve l'existence d'un monde transcendant, celui de l'invisible. Alors que la science s'efforce d'expliquer les phénomènes naturels, on constate que des questions essentielles comme l'aliénation de l'Homme dans l'univers, la mort ou le salut restent hors de sa portée. Ces thématiques, toutefois, sont au cœur des préoccupations de la religion et de l'art, qui les abordent en profondeur.

Izetbegović évoque également les rituels anciens, qui comprenaient des scènes de danses, de chants et de théâtres, considérées comme étant des expressions primitives de la dévotion. Ces pratiques montrent comment l'art a servi de moyen pour établir une connexion avec le sacré et renforcer la relation entre l'Homme et l'Univers.

L'auteur conclut en affirmant que l'art et la religion se croisent dans leur quête commune de répondre aux besoins spirituels et artistiques de l'Homme, reflétant ainsi la profondeur de l'expérience humaine au - delà des limites du monde matériel.

Chapitre 4 : La morale

Dans ce chapitre, Izetbegović examine les distinctions entre morale originelle et morale utilitaire. Il estime que la morale originelle découle du devoir et ne peut être pleinement comprise que dans un cadre religieux, lié à l'Éternité et à la Finalité. Ce type de morale transcende la rationalité stricte. À l'opposé, la morale utilitaire repose sur des intérêts immédiats et conduit souvent à des hypocrisies éthiques, où les puissances dominantes adoptent une posture morale sans s'y conformer véritablement.

L'auteur analyse le principe de l'intention comme expression fondamentale du libre - arbitre. Dans une perspective religieuse, la valeur morale se mesure à l'intention, tandis que dans une approche matérialiste, elle est évaluée à travers les résultats obtenus.

Izetbegović soulève une question cruciale : la morale est - elle le fruit de l'éducation ou du conditionnement ? L'éducation morale repose sur l'intériorisation des valeurs et la volonté individuelle, tandis que le conditionnement met l'accent sur les comportements extérieurs. Si ce dernier peut inculquer des habitudes spécifiques, il ne garantit pas des vertus telles

que la sincérité ou le courage. Le conditionnement vise à perfectionner des compétences, mais il ne façonne pas un individu moralement accompli comme le fait l'éducation.

L'auteur insiste sur le rôle central du sacrifice dans la morale originelle. Il met en garde contre le concept d'intérêt commun, qui, lorsqu'il est mal compris, peut conduire à des actes criminels, comme cela a été observé dans l'histoire de l'impérialisme colonial occidental.

En conclusion, Izetbegović souligne l'importance de la morale originelle, fondée sur l'intention et le devoir, en opposition à la morale utilitaire dictée par des intérêts éphémères. Cette réflexion met en évidence les défis auxquels les sociétés contemporaines sont confrontées pour comprendre et appliquer les principes moraux dans des contextes variés.

Chapitre 5 : Culture et histoire

Dans ce chapitre, Ali Izetbegović établit une distinction essentielle entre la constance et l'évolution de la culture et de la civilisation. Il soutient que l'histoire de la culture humaine est marquée par la stabilité. Les valeurs fondamentales telles que la morale et les principes restent inchangées à travers les époques. En revanche, l'histoire de la civilisation est dynamique, évoluant, notamment, à travers les progrès technologiques, politiques et sociaux. L'auteur illustre cette idée par la similitude des récits religieux des différentes civilisations, qui abordent la création et les débuts de la vie d'une manière souvent similaire. Ce point commun, selon lui, reflète une origine spirituelle unique pour l'humanité : la Révélation.

Izetbegović compare également l'universalité des principes moraux prônés par les prophètes comme Mohammed, Jésus et Moïse, avec celle des philosophes tels que Confucius, Bouddha et Tolstoï. Il en conclut que, malgré la diversité des cultures, les fondements éthiques demeurent constants.

L'auteur en déduit que si la culture humaine repose sur une stabilité intrinsèque, la civilisation, elle, évolue continuellement. Ce contraste entre constance et évolution reflète la dualité de l'humanité, où des valeurs immuables coexistent avec des changements inhérents aux progrès civilisationnels.

Chapitre 6 : le drame et l'utopie

Izetbegović explore dans ce chapitre les différences entre le drame, centré sur l'individu et ses luttes et défis au sein d'une société, et l'utopie, qui exalte la collectivité au désavantage de l'individu. L'auteur critique les structures sociales modernes, qui tendent à renforcer la domination de l'État sur l'individu. Les lois et réglementations accentuent l'emprise de l'État au détriment de l'individu et ses droits, conduisant à l'érosion des identités individuelles et à la désintégration des relations familiales. Avec l'essor des technologies modernes, les liens familiaux traditionnels perdent leur force, et l'individu se voit de plus en plus isolé, privé de son unicité naturelle.

Izetbegović distingue également la société et la communauté. La société, fonctionnelle par nature, repose sur des intérêts

communs. En revanche, la communauté est fondée sur la solidarité et l'appartenance.

L'auteur souligne également que la société a détruit le système de la famille, citant la transformation de la famille de clan en tribu, puis en famille élargie, et enfin en famille cellulaire. Cette transformation sociétale a affaibli le lien matrimonial, conduisant à l'anéantissement des liens familiaux par l'abandon des rôles de la famille, la réticence au mariage, l'accentuation du nombre des enfants hors mariage, l'augmentation des maisons de retraite et des services de garde d'enfants.

Izetbegović met en garde contre ces transformations, qui affaiblissent les liens familiaux, soulignant le besoin de repenser les dynamiques culturelles et sociales, afin de renforcer l'individu face aux défis d'une société toujours plus technicisée et collectiviste.

Deuxième partie : L'Islam, unipolarité et bipolarité

Cette seconde partie de l'ouvrage se compose de 5 chapitres.

Chapitre 7 : Moïse, Jésus et Mohammed

Dans ce chapitre, Ali Izetbegović examine la notion de civilisation à travers les 3 religions monothéistes : le judaïsme, le christianisme et l'islam. Chaque religion (tradition) offre une vision spécifique de la civilisation :

Le judaïsme associe la civilisation, selon lui, à la quête d'un paradis terrestre. Ce pragmatisme se reflète dans la forte contribution des juifs dans les domaines scientifiques et industriels, traduisant une focalisation sur la réussite et le progrès dans cette vie. Le christianisme, en revanche, situe la civilisation dans le royaume des cieux. Cette approche a favorisé l'émergence de la mystique ecclésiastique, marquée par une quête spirituelle intense et un détachement des plaisirs matériels. L'islam, quant à lui, propose une vision intégrative, alliant les dimensions spirituelles et matérielle de la civilisation. Dans ce concept, l'Homme y est investi du rôle de « calife sur terre », une responsabilité qui implique non seulement l'adoration d'Allah, mais aussi l'effort pour améliorer la vie sur terre par le travail et l'action.

Izetbegović conclut que chacune de ces religions offre une conception unique de la civilisation. Le judaïsme met l'accent sur le matériel et le concret, le christianisme privilégie le spirituel et l'intangible, tandis que l'islam équilibre ces deux dimensions pour construire une civilisation globale et harmonieuse.

Chapitre 8 : L'Islam et la science

Dans ce chapitre, l'auteur explore le lien étroit entre l'islam et le savoir, mettant en évidence que les premières mosquées servaient à la fois de lieux de culte et d'institutions éducatives. Cette approche reflète le réalisme caractéristique de l'islam, où le religieux et le profane sont intrinsèquement liés.

Izetbegović souligne que, dans les premiers siècles de l'islam, l'enseignement n'était pas séparé en enseignements religieux et profanes. Les étudiants apprenaient non seulement les sciences religieuses, mais aussi des disciplines comme la médecine, l'astronomie ou l'ingénierie. Cette organisation



intégrée a contribué au développement spectaculaire de la civilisation islamique dans de nombreux domaines.

L'auteur critique l'introduction du modèle moderne d'éducation, influencé par des systèmes étrangers, qui a instauré une division artificielle entre les sphères religieuse et scientifique. Ce modèle est en rupture avec l'idéal islamique originel, où l'éducation et la religion étaient indissociables. Selon Izetbegović, cette intégration originelle entre savoir et foi a été un moteur essentiel du progrès de la civilisation islamique dans tous les domaines.

Chapitre 9 : La nature islamique du droit

Dans ce chapitre, Ali Izetbegović explore le concept de droit en tant que reflet de la maturité intellectuelle d'une culture quelconque. Il affirme que l'application efficace du droit n'est possible que lorsque l'individu et la société sont considérés comme des valeurs égales.

L'auteur compare les conceptions de l'individu dans le socialisme et le capitalisme. Dans les régimes communistes, la collectivité prime, reléguant l'individu au second plan. À l'opposé, le capitalisme accorde une importance majeure à l'individu, parfois au détriment de la cohésion sociale. Le système juridique islamique, quant à lui, se distingue par son équilibre harmonieux, unissant l'individu et la société, tout en intégrant la religion et le droit.

Izetbegović rappelle que dans l'histoire de l'islam, les savants religieux étaient eux-mêmes les juristes, les auteurs d'ouvrages de jurisprudence et de ses fondements. Ce lien profond entre foi et droit reflète une interaction harmonieuse entre valeurs religieuses et légales, donnant naissance à un cadre juridique équilibré et adapté aux réalités humaines.

Chapitre 10 : Idées et réalité

Ce chapitre se concentre sur l'institution du mariage et son traitement dans les traditions chrétienne, matérialiste et islamique.

Dans la tradition chrétienne, le mariage est historiquement perçu comme une concession plutôt qu'une norme. Inspirée par l'appel du Christ à la chasteté : cette vision rejette initialement le mariage comme idéal fondamental, bien qu'elle le reconnaisse ensuite comme un lien sacré, pour résoudre les problèmes liés à son absence, comme la prévalence de l'adultère.

La perspective matérialiste, en revanche, rejette l'institution du mariage, la considérant comme un outil de domination d'un sexe sur l'autre. En conséquence, elle prône une liberté sexuelle totale, conduisant à un affaiblissement des liens traditionnels et à une dévalorisation des engagements formels.

L'islam adopte une approche intégrée. Il combine la dimension sacrée du mariage, semblable à la vision chrétienne, avec une structure contractuelle, en résonance avec la perspective matérialiste. Ainsi, le mariage islamique est à la fois un contrat religieux et

civil, offrant un équilibre entre valeurs spirituelles et exigences pratiques.

Izetbegović conclut que l'islam fournit une vision complète du mariage, répondant aux besoins spirituels et sociaux de l'Homme. Contrairement aux perspectives chrétienne et matérialiste, qui restent partielles, l'islam propose une compréhension globale de cette institution essentielle.

Chapitre 11 : Une troisième voie en dehors de l'islam

Dans ce dernier chapitre, Izetbegović aborde le concept de réforme et souligne l'importance et l'impact des réformes religieuses par rapport à celles des révolutions politiques. Selon lui, les réformes réussissent généralement lorsqu'elles prennent un caractère spirituel et en s'appuyant sur les valeurs morales profondes d'une société.

L'auteur pense que les réformes religieuses ont un impact plus important que celui des réformes politiques. Par exemple, argumente-t-il, la Révolution française, bien qu'elle ait entraîné des changements sociaux, n'a pas réussi à modifier fondamentalement les valeurs de la société. En revanche, la Réforme protestante en Grande-Bretagne durant la Renaissance a provoqué des transformations profondes dans les domaines religieux et social.

L'auteur cite également la réforme islamique menée par le Prophète Mohammed (PSL) dans la péninsule arabe comme un exemple emblématique. Cette réforme a établi des bases durables et profondes pour la religion et la société, offrant un modèle de transformation à la fois spirituelle et structurelle.

Résumé

L'ouvrage *L'Islam entre l'Orient et l'Occident* d'Ali Izetbegović est une œuvre à la fois philosophique et religieuse. Il explore les relations entre l'islam et les cultures occidentales et orientales, offrant une vision profonde et globale de cette interaction complexe, selon la vision de l'auteur. À travers ce livre, Izetbegović met en lumière la centralité de l'identité islamique face aux défis contemporains, tout en affirmant la nécessité d'une réforme religieuse pour concilier les valeurs traditionnelles et les exigences de la modernité.

L'auteur cherche à promouvoir une compréhension mutuelle entre l'Orient et l'Occident, soulignant l'importance du dialogue et de la coexistence pacifique. Par une analyse des différences culturelles et historiques, il invite à dépasser les stéréotypes et à renforcer les relations humaines fondées sur le respect réciproque.

Plus qu'une simple étude académique, *L'Islam entre l'Orient et l'Occident* est un appel à la réflexion critique et à l'interaction positive entre les cultures. Ce livre offre des pistes pour construire un monde plus harmonieux, fondé sur la paix et la compréhension mutuelle.

L'État - Major Général des Armées pleure un sous - officier et présente ses condoléances

Une délégation militaire, dirigée par le colonel Mohamed Abdallah Mohamed Maouloud, Directeur des Affaires Sociales de l'État - Major Général des Armées, accompagné du colonel Mohamed Abdallahi Sneiguel, Commandant du Bataillon de Commandement et des Services, s'est rendue auprès de la famille de l'adjudant - chef Itawel Oumrou El Jily. Le sous - officier est décédé après une longue lutte contre la maladie. Au nom du Chef d'État - Major Général des Armées, le colonel Mohamed Abdallah Mohamed Maouloud a présenté les condoléances émues de l'institution militaire. Il a prié pour le repos de l'âme du défunt et a exprimé à ses proches des mots de réconfort, les exhortant à trouver force et sérénité dans



cette épreuve douloureuse.

À l'issue de la visite, le colonel Mohamed Abdallah Mohamed Maouloud a remis à la famille endeuillée, une aide financière offerte par le Chef d'État - Major Général des Armées, en signe de solidarité.

L'État - Major Général des Armées rend hommage à un soldat décédé

Au nom du Chef d'État - Major Général des Armées, une délégation militaire conduite par le colonel Ahmed Mohamed Vall, commandant du Centre de Formation Technique de l'Armée Nationale à Rosso, s'est rendue auprès de la famille du soldat de 1ère classe Sid'Ahmed Abdelwedoud, décédé à la suite d'une urgence médicale soudaine.

Le colonel Ahmed Mohamed Vall a transmis aux proches du défunt les condoléances attristées du Chef d'État - Major Général des Armées. Il a prié pour le repos de son âme et a exprimé des mots de réconfort à la famille, invitant celle - ci à trouver force et sérénité dans cette épreuve douloureuse.



À l'issue de la visite, le colonel Ahmed Mohamed Vall a remis à la famille endeuillée, une aide financière offerte par le Chef d'État - Major Général des Armées, en signe de solidarité et de soutien.

L'État - Major Général des Armées exprime son chagrin à la famille d'un soldat décédé

Le colonel Mohamed Abdallahi Mohamed Maouloud, Directeur des Affaires Sociales de l'État - Major Général des Armées, accompagné du colonel Mohamed Abdallahi Sneiguel, Commandant du Bataillon de Commandement et des Services, s'est rendu auprès de la famille du soldat de 2ème classe Boïdda Cheikh, décédé après un combat contre la maladie.

Au nom du Chef d'État - Major Général des Armées, la délégation a exprimé ses sincères condoléances à la famille endeuillée. Dans un moment chargé d'émotion, le colonel Mohamed Abdallah Mohamed Mouloud a prié pour le repos de l'âme du défunt et a adressé des paroles de réconfort aux proches, les encourageant à trouver force et patience face à cette perte.



À l'issue de la visite, le colonel Mohamed Abdallahi Mohamed Maouloud a remis à la famille endeuillée, une aide financière offerte par le Chef d'État - Major Général des Armées, témoignage de la solidarité et du soutien indéfectible de l'institution militaire.



CMDA S.A

TOYOTA

Distributeur Officiel de Toyota en Mauritanie



**LE LAND CRUISER PICK UP EST
LE MEILLEUR VÉHICULE
TOUT TERRAIN AU MONDE**

**Direction assistée, réservoir
supplémentaire, snorkel**

- Carburant : Diesel
- Couple maxi Nm/(tr/min) : 285/2200
- Cylindrée (cm3) : 4164
- Nombre de cylindres : 6
- Nombre de soupapes par cylindre : 2
- Puissance maxi (ch) à tr/min : 131/3800
- Type de moteur : En ligne

Contact:

Tél. (222) 45 25 47 30 - E-mail: cmda@cfao.com

El Jeich

N° 99

Octobre, novembre et décembre 2024

Votre
vitrine sur
l'Armée
Mauritanienne



Revue éditée
par l'État-Major
Général des
Armées



L'Armée Nationale a été témoin de la naissance de l'État, mécène de la phase de fondation, figurant dans le processus de construction et acteur dans la construction de l'avenir. Dès le début, l'Armée a veillé à la sécurité des citoyens et à la fierté de la Patrie. Elle restera toujours sur cette voie.